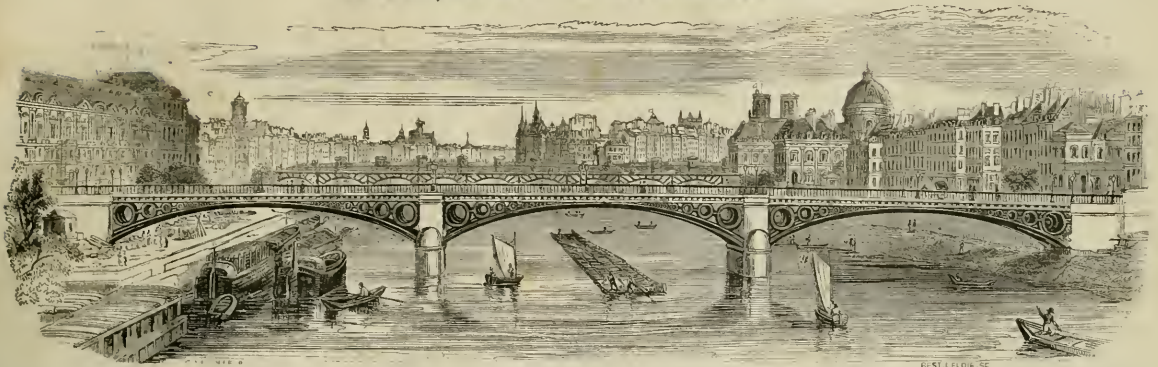


# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 76 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 252 VOL. IX. — SAMEDI 7 AOUT 1847.  
 Bureaux : rue Richelieu, 69.

Ab. pour les dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 30 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la semaine.** Députés de la Cité de Londres. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. Prix des régates du Havre. — Le canal du Midi. Deuxième article. Bassin de Saint-Ferréol. Statue, par David, d'Angers, élevée à Riquet dans la ville de Biziers; le monument de Nevers. — Don Augustin Egarriztoa. Nouvelle, par M. J. Laporte. (Suite.) — Les Landes. Deuxième article. Pèlerinage à Sainte-Quiltaire; costumes d'hommes du Mérouis et de la grande lande; costumes de femmes; les donzelles conduisant l'armoire de la mariée; sortie de l'église après un mariage; la danse; la

rôtie; l'osnade. — Le palais Foscari. Quatre Gravures. — Bulletin bibliographique. — Principales publications de la semaine. — Annonces. — Le tombeau de M. Ferry au Père-Lachaise, par le sculpteur Morelli de Milan. Une Gravure. — Correspondance. — Rebus.

**CHANGEMENTS D'ADRESSE.** — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

### Histoire de la Semaine.

Aux bruits de remaniement partiel du cabinet a succédé, cette semaine, la nouvelle qu'un ministère nouveau, entier, se tenait tout prêt et se regardait comme en position et en mesure de remplacer l'administration de MM. Guizot et Duchâtel, aussitôt que la clôture de la session aurait été prononcée. Dimanche dernier, parut dans la Presse un article qui



M. Masterman.

Elections anglaises. — Députés de la Cité de Londres.

Lord John Russell

M. Pattison.

M. de Rothschild.

préconisait MM. Molé et de Montalivet, et qui cherchait à établir qu'il n'y avait pas de confusion possible entre le système de ces conservateurs qui, au dire de ce journal, est celui d'un sage temporisation sachant se rendre aux nécessités et comprendre les convenances d'une époque, et l'immobilité constante, obstinée du cabinet que la Presse combat aujourd'hui avec autant d'ardeur qu'elle a mis longtemps de persévérance à le défendre. En même temps que cette espèce de manifeste se produisait, des indiscretions couraient la ville. M. Lacave-Laplagne, qui devait reprendre au 1<sup>er</sup> août l'administration des biens de M. le duc d'Aumale, dont l'intérim est confié à son frère, M. Lacave-Laplagne, qui avait annoncé aux électeurs du Gers sa visite pour le mois de septembre, M. Lacave-Laplagne priait son remplaçant de demeurer à la tête de la succession de la maison Cordé, et ses commettants de l'excuser. Tout au plus avait-il le temps d'al-

ler à Strasbourg passer quelques jours chez son gendre, le receveur-général du Bas-Rhin; car il lui fallait revenir prendre possession du ministère des travaux publics. M. le comte Molé avait la présidence de ce conseil et le portefeuille des affaires étrangères; M. Bazeaud était appelé à la guerre; M. de Montalivet, à l'intérieur; M. Hippolyte Passy, aux finances. On se croyait sûr de l'accession et de l'entrée dans ce cabinet de MM. Dufaure et Billault. De dissolution, de programme, de garanties pour l'avenir, on ne disait mot. Le Siècle le premier, mardi matin, a fait allusion à ces projets avec toute la discrétion qu'on peut mettre à évaluer une tâche. Il aurait voulu qu'on lui lit connaître les engagements qui avaient dû être pris pour la direction politique à suivre. Le ministère du 29 octobre, prévén, n'a pas perdu de temps pour attaquer la coalition qui menaçait son existence.

En attendant, le ministère a opéré un mouvement dans le

personnel des préfets. Les sous-préfets de Fontainebleau, de Valenciennes et de Dieppe se sont vu confier des départements. Politiquement ces promotions n'ont rien eu de bien significatif; mais l'admission à la retraite du préfet de l'Isère, qui dans les élections dernières avait dépassé les limites du zèle, et l'appel à d'autres fonctions non désignées du préfet de la Creuse, qui avait encouru tant d'échecs judiciaires pour n'avoir sur ses listes que des électeurs probes, sûrs et dévoués aux candidatures de MM. de Girardin et Boutuy, ont paru l'une un sacrifice calculé, l'autre une dernière riposte à certaines interpellations.

M. de Montalivet, à la chambre des pairs, a adressé les siennes à M. Guizot, au seuil de la session. C'est une oraison funèbre qu'il a annoncée; c'est un discours mordant, élevé et tout à fait dans le sentiment général, qu'il a fait entendre. Avec calme, avec autorité, il a résumé les reproches que



l'administration a encourus pour ce qu'elle n'a pas fait, pour les privations auxquelles elle a eu recours, pour les exemptions qu'elle a données, et qui n'ont trouvé que trop d'imitateurs.

La veille même de cette séance, le *National* avait publié une nouvelle et bien étrange révélation. Il s'agissait de la promesse d'un projet de loi autre que celui des maires de province prometteurs vendus à l'ancien préfet et enregistré. Voici l'invoyable mention qui figure pourtant, à cet égard, sur les registres par trop naïfs de la direction de l'enregistrement :

#### ARCHIVES DE L'ENREGISTREMENT.

Extrait des registres de l'enregistrement des actes sous seing-privé, 2<sup>e</sup> bureau, volume 43, folio 113 recto, cases 8 et 9.

« Le dix neuvième mai huit cent quarante-un, enregistré un acte sous seing-privé du 18 mai dernier, portant : Lettre missive adressée par M. Labalen à M. Alexis de Jussieu, énonçant que M. Guize a fait demander le signataire, et l'évoque lui dire qu'il est prêt pour satisfaire à ses desirs, « A FAIRE RENDRE LA LOI DANS CETTE SESSION pour l'obtention de la concession du chemin de fer de Paris à Meaux, à la condition de recevoir, pour indemnité de ses frais, démarches, etc., 450 ACTIONS DE MILLE FRANCS CHACUNE, SANS ÊTRE TENU D'APPORTER AUCUNS FONDS QUELCONQUES. »

Le ministère public, ainsi mis en demeure, a dû accepter les preuves qui lui étaient fournies, et a annoncé que l'affaire allait immédiatement être instruite.

O'CONNELL ET LE GÉNÉRAL FRANÇAIS. — Un certain nombre de fidèles ayant fait, auprès de M. l'archevêque de Paris, une démarche pour qu'il fut prononcé dans la capitale une oraison funèbre en l'honneur du libérateur de l'Irlande, le prélat, après avoir répondu que la désertude des oraisons funèbres l'avait d'abord fait hésiter, a ensuite accédé à cette demande dans des termes qui sont moins à l'adresse des compatriotes d'O'Connell que des gallicans français : « Je partage, a répondu monseigneur l'archevêque, toutes vos sympathies pour l'agitateur pacifique de l'Irlande, et mon admiration pour ce grand homme n'est égale que par mes regrets. N'oubliez pas, cependant, que l'action d'O'Connell a été surtout politique, car l'Irlande a plus de libertés religieuses que nous n'en avons en France; ses évêques peuvent se réunir, correspondre, agir, etc., etc., avec plus de liberté que nous ne le pouvons en France. Ce qui manque surtout à l'Irlande, ce sont les libertés politiques, et c'est à cette belle conquête que s'était devoté le génie d'O'Connell. Il m'en coûterait cependant, messieurs, de refuser ce que vous me demandez avec tant d'ardeur et de conviction; j'accède donc à votre demande; mais, pour plus de solennité, nous attendrons la rentrée de la jeunesse et des familles au mois de novembre. Au revoir, messieurs, nous nous retrouverons à Notre-Dame ! »

STATISTIQUE DES SUICIDES. — Du compte tenu lu au roi, par M. le garde des sceaux, de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année 1845, il résulte qu'entre les morts causés par les crimes et les délits dont la répression a été poursuivie devant les cours d'assises et les tribunaux correctionnels, le ministère public en, en 1845, a vérifié les circonstances de 11,043 décès dont la cause pouvait, au premier aspect, paraître suicide. Il a été reconnu que 6,908 décès étaient dus à des accidents divers; que 1,037 étaient des morts subites naturelles, et 3,084 le résultat de suicides.

Le nombre des suicides constatés en 1845 excède de 114 celui de 1844, et de 64 seulement celui de 1843.

Les 5,054 suicides se divisent en 2,532 hommes (0.76) et 2,522 femmes (0.24). Seize hommes et quatre femmes n'avaient pas atteint leur seizième année; on trouve parmi eux des enfants de sept, huit et dix ans. 125 avaient de seize à vingt et un ans, 462 de vingt et un à trente ans, 1,201 de trente à cinquante ans, 945 de cinquante à soixante-dix ans, 205 de soixante-dix à quatre-vingts ans, 41 plus de quatre-vingts ans. L'âge de quatre-vingt-neuf ans n'a pas été indiqué.

Si l'on distribue les suicides par mois, on en compte 922 dans les trois mois d'été; juin, juillet et août; 861 dans les trois mois de printemps; mars, avril et mai; 756 dans les trois mois d'automne; septembre, octobre et novembre; enfin 343 seulement dans les trois mois d'hiver; décembre, janvier et février.

Les moyens les plus habituels que les suicidés emploient pour se donner la mort sont toujours la strangulation par suspension et la submersion; 4,110 ont eu recours au premier de ces moyens en 1845, et 993 se sont noyés; 452 se sont servis d'armes à feu; 215 se sont asphyxiés à l'aide de la vapeur du charbon. Ce dernier moyen est surtout fréquent dans le département de la Seine.

Les motifs des suicides se présentent à peu près les mêmes chaque année : des peines de cœur, la jalousie, les suites de la débauche, la misère, les revers de fortune, les chagrins domestiques, le désir de se soustraire à des souffrances physiques, en sont les causes les plus ordinaires.

ANGLETERRE. — Les électeurs anglais, c'est-à-dire la population anglaise presque entière, ont prononcé leur verdict. Le ministère des lords Russell et Palmerston a vu les scrutins gravés notablement sa majorité. Un bon nombre de partisans avoués de la politique de sir Robert Peel a pu encore se faire agréer dans les villes, mais les torys protectionnistes ont été déçus. Peu de désordres, mais de nombreux traits de bizarrerie et d'originalité ont marqué cette lutte électorale. Il y a bien eu originaux quelques abus d'influences, et l'on cite un entrepreneur de chemin de fer qui a été élu succès sur le candidat populaire à des moyens qui a été facile de reconnaître une nation qui a le sentiment de son droit et de ses devoirs.

Du reste tout marque mieux la tendance progressive au rapprochement, à la fusion des libéraux et des peulistes. Le

*Morning-Chronicle* annonce que le comte de Dalhousie, qui faisait partie du cabinet de sir Robert Peel, a été proposé à la cour des électeurs de la compagnie des Indes pour remplacer lord Dalhousie comme gouverneur général de l'Inde; sir Henry Pottinger a été proposé pour la présidence de Madras. On se rappelle que dès l'avènement du ministère actuel, des essais d'entente ont eu lieu et que les trois plus jeunes membres du cabinet présent, le comte de Dalhousie, lord Lincoln et M. Sidney Herbert, ont dû servir de lien entre les whigs et les torys non protectionnistes.

ESPAGNE. — Les bandes carlistes montrent plus d'activité et d'audace que jamais. Comprendon et Baca, deux viles catalanes, situées à quelques lieues de notre frontière, ont été, le 22 juillet, envahies par ces. Les caisses des employés comptables du gouvernement ont seules été mises à contribution. — Des bandes se rapprochent de plus en plus de Barcelone, cherchant à se recruter parmi les ouvriers sans ouvrage et les jeunes gens qui fuient la conscription.

— Un partisan redoutable, l'oubergistre de Corderoure, se tient toujours entre Berg et Cervera avec une faible bande. On l'a vu dernièrement près des Caseras, qui est situé au pied des montagnes à peu de distance du Llobre-at. — Le 16, à l'entrée de la nuit, un détachement du régiment du prince eut une rencontre dans les montagnes aux environs de Vich, avec une bande. Comme ce district est très accidenté, les factieux ont pu facilement se sauver. — Enfin pour servir de contre-partie à l'absence de résultats en Catalogne, le *Gazette de Madrid* du 22 juillet publie un rapport adressé par le capitaine général de Burgos au ministre de la guerre, sous la date du 19 juillet. Il résulte de ce document que le 19, à onze heures du matin, l'*Etudiant* et sa faction ont été atteints par une colonne aux ordres du commandant Bubalilla, entre Villorobe et Pineda. La bande n'était que de huit hommes montés; la troupe n'ait aucune perte; un des insurgés est resté mort sur la place, et les sept autres ont laissé leurs chevaux au pouvoir des soldats pour se sauver à pied et à la faveur des accidents de terrain; on croit que l'*Etudiant* tua ou grièvement blessé, car avant l'action on a remarqué que l'un des factieux conduisait un cheval de man tout harnaché sur lequel se trouvaient les épaulettes, le ceinturon et le sabre du cabecilla. Des sept factieux qui avaient réussi à s'échapper, trois se sont présentés d'eux-mêmes dans la journée aux autorités de Villa-Franca de Montes de Oca; parmi eux se trouve un neveu de l'*Etudiant*.

— On dit à Madrid que le cabinet a donné l'ordre de faire marcher sur la Catalogne la majeure partie des forces comprises l'armée expéditionnaire de Portugal. Ces troupes s'embarqueront à Oporto, tourneront à Algésiras, et se placeront sous les ordres du général Pavia. La tactique adoptée par les factieux carlistes, consistant à se diviser en petites bandes, a fait reconnaître la nécessité de l'occupation militaire de la Catalogne.

— Le 21 juillet la reine Isabelle a signé un traité de reconnaissance de la république de Bolivie, dont le représentant est arrivé depuis peu à Madrid.

PORTUGAL. — Le steamer anglais le *Terrible* s'est rendu sur la côte d'Afrique pour ramener les prisonniers déportés de Torres-Vedras. En même temps des bateaux à vapeur anglais et espagnols, avec la frégate *America*, ont été envoyés pour réduire les Açores et Madère.

On croit en même temps de Lisbonne :

« Les officiers des troupes qu'a commandées le comte Das Antas ont été mis en liberté, et ils sont sortis du fort Saint-Julien le 10. Lorsque le comte Das Antas a traversé les rues, le peuple lui a manifesté son respect et le salut. Il a pu, avec quelques autres officiers, rentrer chez lui sans être inquiété. Les autres officiers ont été assaillis, insultés et maltraités par 70 ou 80 hommes du bataillon des Algarves au Cais do Jôdre.

« Le 16<sup>e</sup> régiment, qui faisait partie de l'armée de Saldanha, est rentré en ville il y a quelques jours. Chaque homme avait une petite branche de laurier à son chapeau. Le roi Ferdinand est allé au devant du régiment de grenadiers de la reine; il a attaché une ghirlande de lauriers à chacun des drapeaux du régiment.

« Tout le pays est en proie à la consternation. »

SWITSE. — On lisait dans *Helvétie* du 29 juillet : « Des nouvelles que l'on peut donner comme certaines annoncent que le ministère français a renoncé à toute espèce d'intervention dans les affaires suisses. Il ne sera plus adressé de notes en faveur du Sonderbund. »

« Les préparatifs militaires continuent dans les Etats de la ligue; mais on ne croit pas à la résistance, et la diplomatie elle-même, qui sait à quoi s'en tenir, ne dissimule pas son opinion sur la dissolution prochaine du Sonderbund. »

SUÈDE ET NORVÈGE. — Le gouvernement suédois vient de nommer une commission chargée de créer à Christina une école polytechnique à l'instar de celle de France.

CAUCASE. — Le prince de Worenzoff, dans un rapport daté du 19 juin, rend compte de la résistance qu'il a rencontrée devant le village circassien appelé Guerquebil, défendu par deux canons, dont un s'est trouvé hors de service avant la fin du siège. Le général russe avait réuni deux corps d'armée, celui du Daghestan et celui de Samour, plus une division de dragons, un train de grosse artillerie et un matériel considérable; il avait ouvert la tranchée en règle, donné deux assauts; mais après avoir eu cinq cent quatre-vingt-deux hommes hors de combat, il avait pensé que ce village ne valait pas de plus grands sacrifices.

TURQUIE. — L'influence salutaire de Reschid-Pacha se trouve fort menacée à Constantinople. Le capitain-pacha, Mehemet-Ali, beau-frère du sultan et fort partisan du ministère principal, vient d'être disgracié et remplacé par Halli-Pacha. Cette mesure doit être considérée comme la préface d'un changement de ministère et de politique.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE. — Les dernières nouvelles de

New-York sont du 16 juillet. Elles apprennent que Fort-Arma avait été prise la présidence à Mexico, et qu'il était de nouveau investi du pouvoir dictatorial, mais toujours avec défiance de traiter de la paix. Le dictateur cherchait à pourvoir aux dépens de la guerre un moyen d'un emprunt forcé d'un million de dollars (25,000,000 de francs). On fortifiait Mexico pour mettre cette capitale à l'abri de l'invasion.

Le général Scott était toujours retenu à Puebla par la faiblesse de son corps d'armée, réduit à moins de six mille hommes, à cause des détachements à fournir pour garder les points stratégiques, assurer les communications, escorter le gouverneur, etc., etc.

Le gouvernement de Washington, pour en finir, paraissait avoir l'intention de renforcer de vingt mille hommes le général Scott, et de dix mille le général Taylor, qui n'avait pas bougé de son camp près de Monterey. La mission pacifique de M. Trist semblait avoir moins de chances de succès que jamais.

ACCIDENTS. — Un grave et déplorable accident est arrivé à bord du bâtiment à vapeur le *Comte d'Eu*, par suite du débordement de l'une des chaudières. Ce bâtiment avait quitté le Havre le 2 août dans la journée, se rendant à Cherbourg, où il devait être procédé, en présence d'une commission spéciale, à la visite de sa machine et aux épreuves qui devaient précéder sa réception, lorsqu'à six heures et demi de soir, au moment où le bâtiment se trouvait en vue des terres de Harfleur, le ciel du foyer de l'une des chaudières de bâbord se déchira et livra passage à l'eau, qui se précipitant avec violence dans la chambre des machines, atteignit plusieurs des mécaniciens et chauffeurs. Vingt hommes ont été atteints; sept avaient succombé à la date de la dépêche, deux autres ont expiré immédiatement après, et onze sont plus ou moins grièvement blessés.

— Les journaux de Londres ont entretenu leurs lecteurs d'un accident arrivé sur le chemin de fer de Dundee à Perth (Ecosse). A une lieue et demie de Dundee, un rail s'étant détaché, et le convoi arrivant avant qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir, la locomotive sortit des rails et entraîna le wagon de marchandises ainsi que les deux autres wagons de voyageurs, qui furent mis en pièces. Deux personnes ont été tuées sur place, et six autres sont dans un état qui laisse peu d'espoir. On attribue l'effaînement des rails à celui du sol, occasionné par une pluie qui était tombée pendant toute la nuit précédente.

NÉCROLOGIE. — Un membre du comité de surveillance de la commune de Paris, un député de la convention nationale, Sergent, vient de mourir à Nice, où il s'était retiré, à l'âge de quatre-vingt-dix sept ans. Il avait épousé la sœur du général Marceau et avait remporté le nom illustre au siège de Bordeaux, à M. Loulé, et premier président de la cour royale de Bordeaux, vient de mourir. — M. de Chabrilant, ancien pair de France et chambellan, est mort ces jours derniers, laissant une fortune estimée à 400,000 fr. de rentes.

— Les journaux de Londres ont payé un juste tribut de regrets à M. John Walter, directeur et co-propriétaire du *Times*. — M. John Walter était dans sa sixante quatrième année et dirigeait le *Times* depuis 1805. Il avait été longtemps membre du parlement pour le comté de Berk; mais il renonça spontanément à son siège en 1857. — Son Altesse Royale le duc Adam de Wurtemberg, lieutenant général au service de Russie, et aide de camp de l'empereur, est mort le 27 juillet, à Langen-elwabach, dans le duché de Nassau. Le duc était né en 1792.

#### Chronique musicale.

Les concours publics du Conservatoire royal de musique et de déclamation ont commencé vendredi de la semaine passée. Tous les ans, à pareille époque, ces intéressantes séances réunissent, dans la salle des Menus-Plaisirs, un nombreux auditoire d'artistes, d'amateurs et de critiques, de parents et d'amis des jeunes concurrents qui se disputent bravement et loyalement la primauté du mérite, et les honneurs qui s'y rattachent. La première journée a été consacrée aux instruments à cordes. Huit jeunes gens ont concouru pour le prix de violoncelle. Le morceau de concours était le concerto en la mineur, publié sous le nom de Lamare, célèbre violoncelliste français de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, et qui n'est autre chose qu'une production de la première jeunesse de M. Aubert; de ce temps où l'illustre maître, aujourd'hui directeur de l'école, ne se desinait pas encore à la possession de compositeur, et consentait à mettre sa plume au service de son ami de Lamare, à cette condition, que le virtuose amateur signerait de son nom les compositions du *maestro* fameux.

Après la double épreuve de l'exécution préparée de ce concerto, et de la lecture d'un autre morceau à première vue, le jury, présidé par M. Aubert, et composé de MM. Vidal, Tilmant, Suzet, Batta, Dancla, Croisilles, Rignaut, a décerné le premier prix en partage à M. Jonet, élève de M. Franchomme, et à M. Marx, élève de M. Valin; le second prix à M. Alier, élève de M. Franchomme; l'accessit à M. Dufour, élève de M. Valin. Et le public a sanctionné, par ses applaudissements la décision sortie de l'urne, où les juges du camp avaient déposé leur vote.

Après le concours de violoncelle est venu celui de violon, auquel treize jeunes gens ont pris part. Comme toujours, cette partie a été la plus forte et la plus brillante des résultats obtenus dans notre école de musique. Aussi nous pensons que la question la plus embarrassante pour le jury, lorsque le moment du vote est arrivé, n'a pas été de s'y voir qui des concurrents méritait le prix, mais bien quel était celui d'entre eux qui ne le méritait pas. Il est certain que moins qu'entre quelques-uns, on ne peut distinguer une supériorité marquée dans le mécanisme de l'instrument, qu'à certaines nuances délicates et subtiles assez dif-



ficiles à préciser. Cependant, à côté de cette prodigieuse difficulté vaincue de toute part, dont il est juste de faire honneur aux professeurs aussi bien qu'aux élèves, notre impartialité nous impose le devoir de dire aux uns et aux autres, qu'au point de vue de l'art il serait possible d'atteindre un résultat encore plus satisfaisant, et surtout plus digne de l'objet qu'on se propose. Cet objet est-il simplement de former des phénomènes de mécanique musicale? N'est-il pas plutôt de produire des artistes musiciens, ou du moins de développer les facultés artistiques que la nature a déposées en germe dans quelques âmes d'élite? Si ce dernier but est le véritable, et l'on ne peut le mettre en doute, il est évident que, dans les études de l'école, la philosophie de l'art est trop négligée au profit du besoin de briller quand même, souvent par des moyens tout à fait irrationnels. L'espace et le plan de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans une discussion complète de ce point important. Nous nous contenterons de dire que sur treize jeunes gens qui ont exécuté le concerto de Viotti désigné pour ce concours, et qui l'ont exécuté presque tous avec des qualités de mécanisme vraiment remarquables, pas un n'a interprété l'œuvre selon l'esprit de l'auteur. Quelle est donc la mission des artistes exécutants, si ce n'est d'initier religieusement les artistes penseurs des artistes compositeurs? Le rôle de chacun est bien clairement tracé. C'est pourquoi on a toujours fait justement la distinction du génie créateur et du génie de l'exécution. Celui-ci consiste à pénétrer le sens intime de la création de l'auteur, et à la traduire avec toute la fidélité, la force et la vérité possibles. Comment donc approuver après cela qu'un concerto de Viotti soit rendu dans le style de Paganini ou de Bériot? Lestley de Viotti a vieilli, dira-t-on : il est indispensable de le rajouter. C'est absolument comme si l'on disait que le langage de Corneille et de Molière n'étant plus à la mode de nos jours, il faut en changer la plupart des mots, reconstruire des hémistiches, vers entiers. On ne manquera pas assurément de taxer de folie ou d'ignorance celui qui soutiendrait en littérature un système aussi absurde. Cependant tous les jours on l'entend soutenir, en ce qui regarde la musique, même par des musiciens très-instruits et haut placés. Supporterai-on, à l'école des Beaux-Arts, qu'un jeune peintre exécutât une copie d'après Raphaël ou Poussin, dans la manière de MM. H. Vernet ou E. Delacroix? Des choses analogues, non seulement se supportent, mais encore paraissent être un principe au Conservatoire de musique. L'art musical étant si peu pris au sérieux par ceux qui devraient naturellement le respecter davantage, il ne faut donc pas s'étonner que dans le monde on ne le traite en général que comme une futilité des plus grandes. Comment en effet parler de la gravité, de la majesté, de la religion de l'art à ce public dont on fusse sans cesse le jugement et le goût? Aussi n'est-il nullement question pour lui; peu lui importe que le trait, le coup d'archet, qui ne font tout au plus qu'étonner son esprit, soient ou ne soient pas dans l'œuvre qu'on exécute; il ne voit dans tout cela qu'un amusement ordinaire, ni plus ni moins. La couleur du temps, le caractère individuel des maîtres, les formes diverses que l'art a revêtues aux différentes époques de son histoire, le public conçoit bien la signification de toutes ces choses, lorsqu'il s'agit de peinture, d'architecture, de littérature et même de sculpture; mais il ne paraît pas se douter que la musique puisse avoir rien de commun avec elles. Et quand on a dit que la musique n'est qu'un art de mode, une fantaisie, un caprice, on croit s'être assez justifié. Mais revenons au concours de violon dont la *Chronique musicale* doit se borner à faire connaître l'issue. M. Dumas, élève de M. Alard, a remporté le premier prix; le deuxième a été décerné en partage à MM. Altès, élève de M. Habeneck, et Portetant, élève de M. Alard, Régnier, élève de M. Masset, et M. Mangant, élève de M. Alard, a obtenu un accessit. La décision du jury, sur le partage du second prix, a rencontré, dans une portion du public, une opposition, sinon malveillante, du moins peu convenable. Il y aurait encore là bien à dire sur une foule de points; mais nous ne pouvons et ne devons qu'enregistrer des faits.

Le lendemain du concours des instruments à cordes, a eu lieu celui de piano. Pour cette fois, nous nous estimons heureux de n'être que chroniqueur; car la besogne serait rude s'il fallait émettre un avis motivé, exposer des réflexions sur chacun des concurrents. Il y a juste dix ans, en 1857, on avait encore la simplicité de trouver très-nombreux un concours où se présentaient six pianistes jeunes gens, et six jeunes personnes, douze en tout. Cette année, progression effrayante! dix-sept jeunes gens et vingt-quatre jeunes personnes sont entrés en lice. Or, comment analyser consciencieusement quarante et un talents en herbe, qui se succèdent sans interruption, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir? Il paraît tout simple, devant cette énorme quantité de pianistes, d'en inférer que l'art musical est très-répandu, et par conséquent bien compris, en France. Et pourtant rien n'est moins démontré. Par la même raison qu'il y a beaucoup d'auteurs au théâtre, et avoir un nombre incalculable de joueurs de piano, il n'y a pas un seul compositeur de musique. Le jury n'avait pas une mince tâche à se décharger entre tant de prétendants, dont la légitimité des titres était à peu près égale. Voici quelle a été sa décision : dans les classes d'hommes, le premier prix a été décerné en partage à MM. Schilling et Gunsinnow, élèves de M. Zimmerman; MM. Portetant et Lecœur, élèves du même professeur, ont partagé le deuxième prix; un accessit a été décerné en partage à M. Prévot, élève de M. Laurent, et Veronge, élève de M. Zimmerman. Dans les classes de femmes, le premier prix a été partagé entre mademoiselle Malescot, élève de M. Herz, et mademoiselle Ausnier, élève de madame Farnenc; le second prix entre mademoiselle Aubrie, élève de M. Herz, mademoiselle Salomon, élève de madame Farnenc, et mademoiselle Lalanne, élève de madame Coche; l'accessit a été donné en partage à mesdemoiselles Emilie Leroy et Las-

cabane, élèves de M. Herz, mademoiselle Lejoliot, élève de madame Farnenc, et mademoiselle Loriot, élève de madame Coche. A tous ces noms, il serait peut-être juste d'ajouter ceux à qui une seule voix a manqué pour figurer dans la liste des lauréats. Notre mémoire ne nous en fournit qu'un seul en ce moment : celui de mademoiselle Forjonel, dont le talent précocé, cette jeune personne ne paraît avoir guère plus de douze à treize ans, annonce une vocation décidée et des succès remarquables.

Dans notre prochain numéro nous continuerons à rendre compte des autres concours qui ont continué cette semaine, et qui durent encore au moment où nous mettons sous presse.

GEORGES DOUSQUET.

### Courrier de Paris.

Voici le mois d'août, le mois des vacances pour tout le monde, excepté pour les novellistes de profession; voici l'époque de l'année où chacun va se reposer des fatigues de l'année. Le professeur abandonne sa chaire, le négociant son emploi, le magistrat dépose la robe et le bonnet carré, l'avocat quitte l'audience, et le gouvernement représentatif s'enfuit avec l'impatience et la joie de l'écolier qui a fini son pensum. Ainsi la session est close ou pens'en faut, et tandis que la pairie bataille encore bénévolement sur quelques menus articles du budget, l'autre Chambre s'éparpille aux quatre coins de la France, monte en wagon, s'élance en malles-poste et va prendre ses cantonnements d'été. Cependant c'est l'intérêt de Paris depuis huit jours, et que dit la petite chronique? Assurément la chronique se mettrait volontiers en vacances comme tout le monde, c'est une sœur Anne qui ne voit rien venir *intra muros*, et qui en est à peu près dégoûtée à faire un *Carriér de Paris* hors de Paris. Paris, du reste, n'est-il pas en proie à un éternel va et vient, et ne peut-on pas se motiver sur la grande route pour le voir passer. En attendant que nous prenions le chemin du camp de Compiègne avec nos Parisiens, nous allons les suivre aux Régates du Havre.

On a dit avec raison que la société des régates est pour le Havre ce que le jockey-club est pour Paris. Le Havre a son turf comme la capitale, et pour courers une fillette d'embarcations pontées ou non, canots, pirogues et flambards. Il faut bien vous donner quelques détails sur cette brillante manœuvre. Trois jours ont été consacrés à ces luttes du sport maritime; mais la première journée ne fut que la préface de la fête, le chapitre des préliminaires et la petite pièce avant la grande. L'usage veut que cette journée soit consacrée à une espèce de revue de l'armée navale; chacun essaye ses forces et tâte ses rivaux. D'ailleurs, tous les concurrents ne sont pas en ligne, et les spectateurs n'ont pas encore eu le temps de se rendre à l'appel. C'est tout au plus si le spectacle offre l'intérêt d'une répétition qui n'aurait rien de général. Le rival ne s'est donc levé réellement qu'avec l'aurore du second jour. Alors la plage s'est embellie d'une multitude de curieux, parmi lesquels des amateurs en vicie signalaient plusieurs notabilités parisiennes. C'était une élégante cohue mélangée de peintres de marine, de sportsmen à la mode et d'écervelés de renom.

Cependant la gréce et le *Bateau* remorqué par un bateau à vapeur, a mouillé au milieu de la rade, elle s'est pavée, et l'éclair d'une détonation a donné le signal des courses. En même temps un autre bateau à vapeur le *Vésuve*, remorquant dans les embarcations qui doivent prendre part à la lutte, avait déposé chacun à son poste. Le temps est magnifique, mais une lame courte et le clapotement des vagues brisent le turf liquide d'obstacles sulfureux pour piquer l'intérêt et donner plus de prix à la victoire. Voilà la première partie qui s'engage entre les *bateau pontés à voile*, celle des canots vient ensuite, et successivement la partie des *bateau de plaisance*, des *non pontés à voiles* et celle des *laineiers*. C'est un drame nautique en cinq parties dont les entr'actes sont agréablement remplis par des faufiles. A la troisième nous pourrions décrire les phases de la lutte, mais il faudrait tirer trop de détails à la remorque, et c'est une mer où le narrateur se noierait tout à fait, seulement les premiers prix ne sauraient se soustraire aux honneurs de la publicité dont nous disposons, ce sont : l'*Hirondelle*, patron Leroy, le *Casimir Delavigne*, patron Butler, *Mlorac* Vernet, patron Cor, le *Bernardin de Saint-Pierre*, patron Butler, déjà nommé, et l'*Alarm*, patron John Main : le nom des vainqueurs a été proclamé par M. Lecaody, et les prix, — objets d'arts d'une grande valeur dont nous donnons le croquis, — ont été distribués par la reine Christine.

La sixième et dernière course, dite du *Atlantique*, lutant contre les marins indigènes; la Seine avait accepté le défi de l'Océan, mais l'Océan, le rude barceur qui est, a voulu punir l'audace de nos Parisiens. Ils eurent bientôt éprouvé les atteintes de ce mal qui répand la terreur parmi les marins; les yeux se voilèrent, les visages blanchirent, les bras s'affaiblirent; il fallut faire relâche pour cause d'indisposition, et abandonner le prix à des rivaux plus aguerries. Mais le troisième jour devait éclairer une grande victoire et une éclatante revanche. Nos Parisiens de l'*Atlantique*, remis de l'accident, réclamèrent une nouvelle épreuve acceptée par l'un des vainqueurs de la veille, le *New-York*, à défaut de la *Petite-Bouge*, qui une avarie retenait au port; le parcours était le même que pour les autres jouets, c'est-à-dire qu'il fallait franchir deux fois, à l'allée et au retour, la distance qui séparait les deux bouées, l'une au nord dans le fond de Sainte-Adresse, et l'autre à la hauteur de la jetée. Cette fois la mer était calme et miroitante, nul zéphyr ne ridait la face de l'eau, et lorsqu'un signal donné, les deux rivaux s'élançèrent en même temps, leurs embarcations s'élevèrent glisser sur la glace d'un parquet uni et resplendissant. Il est vrai que le jeu de plus en plus animé des avirons fit

par détruire cette illusion. Manœuvrées avec une habileté égale, les deux barques se maintinrent longtemps en ligne, et la victoire ne se déclara en leur faveur de l'*Atlantique* qu'au moment de toucher le but. Il y a de ces délices glorieuses, et il vaient à honorer la scène par un beau trait. Un moment, en effet, le patron de l'*Atlantique*, trompé par les évolutions de son adversaire qui s'efforçait de regagner un avantage qu'il avait perdu, devia du véritable parcours, circonstance qui pouvait le mettre hors de combat, lorsque le patron du *New-York*, M. Farnenc, l'avertit loyalement de son erreur.

Mais nous semble l'illusions que les temps prédits s'accomplissent. Paris s'est bientôt porté de mer. Hier le chemin de fer tentait de joindre le Havre à la capitale par son rapide trait. L'union; en attendant la suppression définitive de l'espace par la vapeur et la réunion complète de Paris et de l'Océan, il est question de lui créer des jeux maritimes *intra-muros*. Le privilège d'un théâtre nautique est signé, et nous aurons à nos pièces et des acteurs d'eau douce en attendant mieux. On présente autours un projet bien gigantesque à l'empereur Napoléon, qui le laissa tomber dans l'eau; il est vrai que l'inventeur de la nautarchie de 1810 préférait à son œuvre par l'inondation; il submergerait sans souci la plaine de Grenelle et ses environs et amenait des vaisseaux jeter l'ancre dans le golfe d'Issy après avoir doublé le cap de Vaugrand; on aurait vu des îres légères courir des bordées à la hauteur de Meudon et les phoques de l'Océan se jouant dans le bois de Boulogne. L'audacieux inventeur dotait les rivières de la Seine de la pèche de la baleine, et les guinguettes de Sévres devenaient le pied de terre des matelots des cinq parties du monde. L'exécution de ce projet eût donné à Paris les régates du Havre. Cependant la nautarchie annoncée ne s'éleva que plus modeste, le bassin de la manœuvre fut supprimé. Une disposition ingénieuse permit au spectateur de prendre des rafraîchissements sur place. Toutes les loges seront des baignoires. Les premiers sujets de la troupe sortent des conservatoires de Brest et de Lorient; quant au répertoire, ce sera le répertoire du Cirque tombé dans l'eau. Nous aurons le grognard maritime, et les tempêtes et les combats de la mer des Indes à la gare Saint-Ouen. Une clause particulière du privilège autorise l'entrepreneur à triompher dans tous les parages et à battre tous les habits ennemis, excepté les habits rouges, afin de naviguer toujours dans les eaux de l'entente cordiale.

Les théâtres de terre ferme sont frappés de sécheresse, il en est deux cependant qui ont tenté de mettre à flot quelque nouveauté dans le cours de cette semaine. Il faut les louer de leur bonne intention. En ce temps-là (je parle du temps du Directoire), les mœurs étaient dissolues, les consciences fragiles, l'or était dur, et les traitants se voyaient fort courus; en outre, ces dames (admirer le raffinement) se permettaient de faire enlever les jeunes hommes dont la bonne mine les avait séduites; cela se faisait presque ostensiblement et à main armée, si bien que la police finit par en être scandalisée. La loi à donc qui vint à ces violences. L'un d'eux, dans le but de mettre un terme à ces violences, l'un d'eux, finit égaré, pour découvrir plus vite le secret de cette entente avec Nesle, affubla son propre fils en mscandin, pour voir les coiffe en *oreilles de chien*, broches par-ci, dentelles par-là, et on l'envoia errer sous les ombages du Luxembourg. Dans cet attirail, l'ingénu repart à bout portant un rendez-vous, qui jette son père dans le ravissement; un rendez-vous, quel attentat! Mais de quoi une sirène (*la Sirène du Luxembourg*) n'est-elle pas capable? Quand le fils est introduit dans le boudoir de la sirène, le père y entre presque du même pas, et alors nous sommes mis dans le secret de la dame, c'est qu'elle a un protecteur, l'un des cinq rois du Directoire, extrêmement jaloux de sa sirène, et dont la jalousie se dissipe à la vue de l'intrus. Est-ce qu'on peut aimer ça? Est-ce qu'un pareil animal est capable de plaire. C'est ainsi que la sirène fait prendre le change à son protecteur, et lui dissimule un galant réel au moyen de cette caricature incroyable et de cet incroyable en caricature.

Pendant que les Variétés nous endormaient avec cette pièce, le Gymnase tentait de nous égarer avec le *Mari anonyme*. Celui-ci débute comme un minotauré, des coups de lui, des salures nus, un homme qui s'enlève, des soldats à sa poursuite, à Oh me cachez? s'écrie l'heure Sôphra ou Juana, un refuge? — Ici, reprend le inutile d'ajouter que le fugitif doit fuir de son balcon. Il est jeune, élégant, bien tourné, gros petits bouliers arrivent jamais qu'aux gens comme il faut, à ce point que, pour tirer absolument d'affaire le prospectus de la demoiselle le conduit bel et bien à l'autel, sans même s'enquérir de son nom; je vous ai dit que la pièce s'appelle le *Mari anonyme*.

Cependant Sôphra avait oublié son prétendu, que n'oublie-t-on pas dans les grandes crises? Ce prétendu est un nigaud qui abuse d'autres nigards à ce point d'être pris par eux pour le com-plotateur et le fugitif qui s'efforce vainement, et voit notre homme en prison jusqu'à la fin de ses jours; n'est-ce pas un bon deloras pour tout le monde? Ainsi s'échouent deux ou trois années, au bout desquelles nous nous trouvons transportés à la cour de Portugal; la reine aime beaucoup son roi, mais le roi aime la femme de l'anonyme, il passe son temps à lui adresser de petits billets parfumés que Sôphra ne lit seulement pas; le mari, témoin de cette discrétion, s'appréhendait de posséder une si bonne femme, lorsqu'il a voulu s'enquérir de son nom; je vous ai dit que la pièce s'appelle le *Mari anonyme*.

Cependant Sôphra avait oublié son prétendu, que n'oublie-t-on pas dans les grandes crises? Ce prétendu est un nigaud qui abuse d'autres nigards à ce point d'être pris par eux pour le com-plotateur et le fugitif qui s'efforce vainement, et voit notre homme en prison jusqu'à la fin de ses jours; n'est-ce pas un bon deloras pour tout le monde? Ainsi s'échouent deux ou trois années, au bout desquelles nous nous trouvons transportés à la cour de Portugal; la reine aime beaucoup son roi, mais le roi aime la femme de l'anonyme, il passe son temps à lui adresser de petits billets parfumés que Sôphra ne lit seulement pas; le mari, témoin de cette discrétion, s'appréhendait de posséder une si bonne femme, lorsqu'il a voulu s'enquérir de son nom; je vous ai dit que la pièce s'appelle le *Mari anonyme*.

Cependant Sôphra avait oublié son prétendu, que n'oublie-t-on pas dans les grandes crises? Ce prétendu est un nigaud qui abuse d'autres nigards à ce point d'être pris par eux pour le com-plotateur et le fugitif qui s'efforce vainement, et voit notre homme en prison jusqu'à la fin de ses jours; n'est-ce pas un bon deloras pour tout le monde? Ainsi s'échouent deux ou trois années, au bout desquelles nous nous trouvons transportés à la cour de Portugal; la reine aime beaucoup son roi, mais le roi aime la femme de l'anonyme, il passe son temps à lui adresser de petits billets parfumés que Sôphra ne lit seulement pas; le mari, témoin de cette discrétion, s'appréhendait de posséder une si bonne femme, lorsqu'il a voulu s'enquérir de son nom; je vous ai dit que la pièce s'appelle le *Mari anonyme*.

Cependant Sôphra avait oublié son prétendu, que n'oublie-t-on pas dans les grandes crises? Ce prétendu est un nigaud qui abuse d'autres nigards à ce point d'être pris par eux pour le com-plotateur et le fugitif qui s'efforce vainement, et voit notre homme en prison jusqu'à la fin de ses jours; n'est-ce pas un bon deloras pour tout le monde? Ainsi s'échouent deux ou trois années, au bout desquelles nous nous trouvons transportés à la cour de Portugal; la reine aime beaucoup son roi, mais le roi aime la femme de l'anonyme, il passe son temps à lui adresser de petits billets parfumés que Sôphra ne lit seulement pas; le mari, témoin de cette discrétion, s'appréhendait de posséder une si bonne femme, lorsqu'il a voulu s'enquérir de son nom; je vous ai dit que la pièce s'appelle le *Mari anonyme*.



y sont tous, à l'exception du criminel. On a beaucoup applaudi mademoiselle Meley, à cause de sa grâce et de sa gentillesse; on applaudit aussi M. Bressant, mais sait-on bien pourquoi? *Le Mari anonyme* est de MM. Denery et Lafitte, *la Sirène du Luxembourg* appartient à M. Biéville.

La nouvelle direction de l'Opéra vient de faire à Londres plusieurs engagements d'une grande importance. Elle a engagé Cerrito, la charmante danseuse, ainsi que made-

moiselle Jenny Lind n'ose décidément pas affronter notre scène, la froleur avec laquelle le public anglais, qui n'est pas difficile, l'accueille dans *Norma*, lui inspire cette réserve; mais comme dédommagement, la



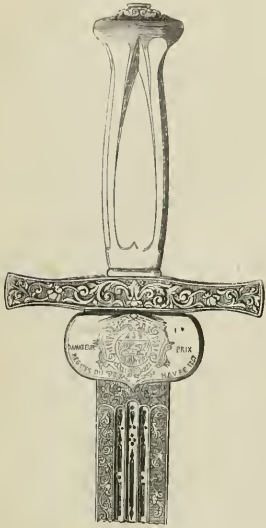
Régates du Havre. — Deuxième prix de la course d'amateurs. — Groupe en bronze, offert par la société des régates.



Régates du Havre. — Prix unique de la suprême course. — Coupe en ver noir, offerte par la société des régates.



Régates du Havre. — Prix de la première course. — Corbeille en vermeil de la fabrique de Denière, à Paris, offerte par la compagnie des chemins de fer de Rouen et du Havre.



Régates du Havre. — Premier prix de la course d'amateurs. — Couteau d'abordage, offert par Devisme, armurier, à Paris.

moiselle Rosati, autre danseuse, et l'une des plus brillantes étoiles du ballet au théâtre de la Reine; enfin, Perrot nous revient après dix ans d'éloignement. Quant au chant, mademoi-

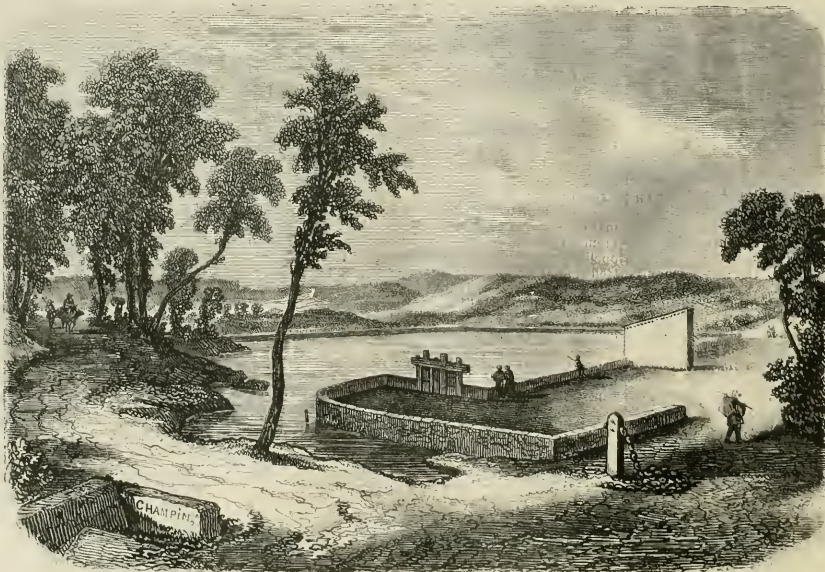
nouvelle direction a engagé miss Birch, soprano distingué, qui a obtenu de brillants succès en Italie, et qui est appelée, dit-on, à produire une grande sensation sur la scène française.

**Canal du Midi.**

Deuxième article. — Voir p. 331.

**Bassin de Saint-Ferréol.** Quand, après avoir gravi les hauteurs qui relient Sorèze et Revel, on arrive sur le plateau que couvre la forêt de l'Aigulle, on aperçoit tout à coup, avec une surprise mêlée d'admiration, une immense napp d'eau qui occupe tout l'entonnoir formé par l'écartement des montagnes. C'est le bassin de Saint-Ferréol, principal magasin d'eau du canal du Midi. L'aspect de ce réservoir est absolument celui d'une petite méditerranée, et l'illusion est complète quand le vent marin, si fréquent dans ce pays, soulève en vagues écumeuses la surface des eaux. C'est un spectacle magnifique et qui confond l'imagination, quand on songe que cette petite mer intérieure est le produit du travail humain.

Nous sommes ici dans la vallée du Laudot, qui a dû être barrée pour retenir les eaux qu'on allait y faire arriver. Mais avant de dire comment ce problème fut résolu, jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ce prodigieux réservoir, « le plus grand et le plus magnifique ouvrage, dit Bélidor, qui ait été exécuté par les modernes » (1).



Canal du Midi. — Bassin de Saint-Ferréol.

La forme du bassin, quand il est plein, est celle d'un entonnoir, ou, plus exactement, d'un triangle scalène, dont les deux grands côtés sont à peu près semblables, et dont la base s'appuie à la digue de barrage. En se plaçant sur cette digue, on a devant soi la belle napp d'eau; derrière, la val-

lée pittoresque du Laudot, au fond de laquelle coule la rigole de dégagement; à droite, des montagnes couvertes de bois épais; à gauche, une ligne de collines basses occupées soit par des champs cultivés, soit par des taillis de jeunes pins.

La longueur du bassin, depuis le barrage jusqu'à l'angle où il reçoit les eaux du Laudot et de la rigole de la montagne, est de 1,538 mètres; sa largeur, près de la digue, de 779 mètres, sa plus grande profondeur, de 52 mètres 148 millimètres. Sa superficie excède 664,555 m. carrés. Il contient environ 7 millions de mètres cubes d'eau, aussi pure et aussi limpide que si elle sortait des rochers d'où elle vient.

La digue a 70 mètres de largeur. Elle est formée de trois murs, dont un, — celui du milieu, — a 52 mètres 475 millimètres d'élevation. Fondés et appuyés de toutes parts sur le roc, ces murs sont séparés l'un de l'autre par deux terrassements. Le mur principal est plus haut que les deux extrêmes, en sorte que le terrassement qui forme glacis, et qui, d'ailleurs, n'est pas aussi haut que le couronnement de la muraille, se trouve entièrement couvert par les eaux du bas-

(1) Bélidor, *ArchitECTURE hydraulique*, tome IV, page 331.



sin. Ces terrassements ont été faits de terre et de cailloux, recouverts de 2 mètres de terre glaise, matériaux qui n'étaient guère propres à prévenir les infiltrations. Aussi a-t-on eu plus d'une fois des craintes pour cette belle construction qui, cependant, s'est maintenue intacte depuis son origine (1667).

Les terrassements sont traversés par quatre voûtes dont deux s'ouvrent dans le mur extérieur faisant face au vallon du Laudot. Ces voûtes sont appelées *voûte du tambour*, *voûte d'enfer*, *voûte des robinets* et *voûte de vidange*. Indépendamment de ces voies de dégorgeement, il existe un déversoir destiné à évacuer le bassin des eaux superflues, et un épanchoir formé par une pale qui s'ouvre quand on veut commencer à vider le bassin. Les eaux du déversoir suivent un lit de roches granitiques, et tombent en superbe cascade dans le lit naturel du Laudot, pour s'y joindre à la rigole de fuite, dont nous parlerons tout à l'heure.

La voûte du tambour et la voûte d'enfer sont percées dans le terrassement le plus voisin du réservoir. La première est superposée à la seconde, et y envoie l'eau du bassin par un puits ou tambour carré s'ouvrant dans le fond du réservoir; de sorte que l'une et l'autre se remplissent au moyen de cette ouverture. La voûte d'enfer aboutit à une pyramide élevée au milieu du bassin et destinée à servir d'échelle pour l'appréciation de l'élévation des eaux quand le bassin s'implit, ou de leur diminution quand il se vide. C'est le *nilomètre* des Egyptiens. Une pale pratiquée à la voûte d'enfer y précipite les vases du réservoir, lorsqu'il n'y reste plus d'eau.

La voûte des robinets a son entrée dans le vallon. Elle a environ 75 mètres de longueur. A cette distance de la grille d'entrée, on descend une trentaine de marches, et l'on arrive à l'emplacement où sont établis les robinets. Ceux-ci sont au nombre de trois, de forme cylindrique et très-faciles à manœuvrer, au moyen d'appareils à engrenages, qui ne sont autre chose que des crics disposés horizontalement. Le mur dans lequel sont scellés les robinets sépare cette voûte de la voûte du tambour, qui en est le prolongement. Les robinets sont à environ 7 mètres de distance de l'eau, qui s'y introduit par des tuyaux de fonte, plongeant dans la voûte du tambour. Chaque robinet dépense 58,000 mètr. cubes d'eau dans les vingt-quatre heures, quand le réservoir est au niveau du plein. Lorsqu'on ouvre les robinets, l'eau en sort avec un fracas si formidable, qu'on l'entend à une grande distance au delà du bassin et dans la campagne environnante. Ce bruit terrible, la mystérieuse horreur du

leurs sinistres de la torche de résine dont le *cicerone* est armé, les noires silhouettes des visiteurs sur les parois de la

ici pour jeter dans l'âme du voyageur une émotion qui part de la surprise et de l'épouvoi. De temps en temps la garde secoue sa torche, et alors les milliers d'étincelles qui jaillissent de la résine ardente projettent une flamme subite qui illumine les objets environnants, pour les laisser aussitôt retomber dans une demi-obscurité.

La voûte de vidange, ainsi nommée parce qu'elle est destinée à l'écoulement des eaux dans le lit du Laudot, est située à quelques mètres à droite de la voûte des robinets, et dans un plan inférieur de 4 ou 5 mètres. C'est la plus longue des quatre. On y marche par deux sentiers ménagés à droite et à gauche d'une rigole qui en occupe le fond, et qu'on appelle *rigole de fuite*. Une balustrade en fer à hauteur d'appui garantit les visiteurs du danger de tomber dans la rigole. A une certaine distance de l'entrée, la voûte fait un détour à gauche, puis elle s'infléchit dans sa première direction, et après quelques pas, on arrive à son extrémité. Là se trouve un puits par où se précipitent les eaux des robinets placés précisément au-dessus. Ces eaux tombent verticalement d'une hauteur de 5 mètres. En arrivant dans la voûte de vidange, elles entrent dans la rigole de fuite et coulent avec rapidité vers le lit du Laudot pour se rendre au canal du Midi, en passant par Narbonne. La voûte dont il est ici question se prolonge par la voûte d'enfer, dont elle n'est séparée que par un intervalle de quelques pieds, intervalle dans lequel tombe, ainsi que nous venons de le dire, l'eau des robinets. Quand on veut nettoyer le fond du bassin, on lève la pale établie à l'extrémité de la voûte d'enfer, et les vases, entraînées avec violence par les eaux dans cette voûte, entrent dans la voûte de vidange par une ouverture ménagée à dessein, et sortent par la rigole de fuite, qui les conduit au loin, dans la partie inférieure du Laudot.

La rigole de fuite est ombragée jusqu'à une distance d'environ deux cents pas, par de beaux arbres disposés en allées ou groupés en berceaux. A droite et à gauche, les bancs du vallon, très-rapprochés en cet endroit, sont couverts de verdure. Un bois de pins occupe la pente de gauche; au sommet de celle de droite s'élève la demeure du garde et une élégante maison destinée aux ingénieurs. Ces constructions sont pittoresquement assises sur un rocher dont les angles apparents sont tapissés de jasmins et de figuiers. De jolis sentiers dessinés en labyrinthe, conduisent de la plate-forme supérieure au fond du vallon. Sur le bord de la rigole et à quelque distance de la voûte de vidange, on a disposé les arbres



Canal du Midi. — Statue, par David, d'Angers, élevée à Riquet dans la ville de Béziers.



Canal du Midi. — Le monument de Naurouse.

en rotonde. C'est là que s'ablottent d'ordinaire les visiteurs qui, dans ce lieu si bien ombragé et si abondamment arrosé, n'ont à redouter ni la chaleur, ni les rayons importuns du so-

leil. A côté de cette salle à manger champêtre, on voit un petit bassin auquel aboutit une magnifique cascade, dont les eaux écumeuses fondissent sur un escalier gigantesque de roches

de granit, véritable ciel de Titans. L'eau de cette cascade vient, nous l'avons déjà dit, du réservoir, quand il a dépassé le niveau du plein.











talacétes d'où découle une eau limpide, et vous m'en direz des nouvelles.

Mais peut-être, avant d'avoir logique de prendre un mari? Saint-Amand est trop moral pour vous refuser cette légère satisfaction; il suffit de vous plonger dans la piscine. Si cette condition vous effraye, d'autres saints moins exigeants vous offrent leurs services. Les protecteurs ne manquent jamais aux jeunes femmes, et, parmi les saints, quoi qu'on en dise, il s'en trouve de galants. Vous avez d'abord saint Sabin, vous avez saint Joseph et *lou gran sen Miquèou de Brégnès*, le grand saint Michel des vendanges, patron des jeunes gens et des jeunes filles à la deuxième foire de Lencouacq. Nous vous faisons grâce des autres.

Les saints et les fontaines ne se mêlent point seulement de faire les mariages; ils guérissent aussi tous les maux; à chacun le sien, car la liste en est longue. Quelques-unes de ces dévotions jouissent d'une grande renommée. Celle de Buglose réunit, il y a quelques années, une telle affluence, que les pèlerins, ne sachant où loger, forcèrent les portes de l'église,

crypte. L'abside a été recouverte d'une peinture à fresque d'une exécution naïve, où des écussons de chevaliers se trouvent mêlés aux scènes de l'Evangile. Nous regrettons d'a-

La nourriture du paysan est fort simple; à la volaille, aux porcs qu'il élève, aux bêtes qu'il retranche de son troupeau, aux produits des jardins, il ajoute un pain de seigle assez noir, et cette nourriture toute spéciale que l'on nomme *est-cauton ou cruchade*.

Ce mets n'est point le brouet de Lacédémone, comme l'ont avancé des voyageurs fantasques; de même que le pain qu'il ne remplace qu'en partie, il est composé de farine, d'eau et de sel; mais la préparation lui donne plus d'analogie avec la *polenta* des Italiens et même avec le *couscoussou* des Arabes; la saveur n'en est pas désagréable, l'habitude le fait trouver supérieur à toutes les métrures, et le plus sybarite de nos rois, Louis XVIII, a daigné le trouver délicieux. Malheureusement, le paysan landais n'a pas à sa disposition le cuisinier du monarque!

Le costume du paysan landais est en la chose près de celui qui se porte généralement entre les Pyrénées et la Garonne, pour les hommes du moins. Quelques vieillards ont conservé la culotte et la gilette; les autres ont adopté le pantalon, le gilet droit et la veste, *spencer* non pincé à la taille;



Les Landes. — Pèlerinage à sainte Quitterie.



Les Landes. — Costumes d'hommes du Maransin et de la grande lande.

voir à déplorer ici l'état de malpropreté dans lequel on laisse un monument de cette importance. La poussière, l'humidité, les herbes parasites ont envahi ce berceau de la religion dans la Novempopulanie, ces vités sous lesquelles la parole de Dieu retentissait pour les catéchumènes, et bientôt on verra se charger en cloaque infect ce sol que baigna sans doute le sang des martyrs. Puissent des voix plus puissantes que la nôtre s'élever en faveur de la religion et de l'art, et faire rougir de leur négligence un clergé pour lequel de pareils souvenirs ne sont plus sacrés, un gouvernement qui livre à l'oubli, à la destruction peut-être l'un des restes les plus précieux de la civilisation antique!

Le paysan vit essentiellement de la vie de famille et pratique l'association avec une abnégation remarquable. Le commandement est généralement dévolu au plus ancien et à sa femme; leurs conseils sont écoutés, leurs ordres exécutés avec une obéissance passive. C'est la famille patriarcale, avec cette différence que le patriarcat était un roi et que le *tinel* est une espèce de république où, comme dans celle des



Les Landes. — Costumes des femmes.

et, malgré le curé, couchèrent pêle-mêle dans le saint lieu.

Les fontaines de Sainte-Quitterie sont nombreuses et suivies. La plus remarquable de toutes est, sans contredit, celle que l'on voit dans la crypte romaine de l'église du Mas d'Aire, l'un des rares monuments que nous ait légués la civilisation du quatrième siècle. Dans le dessin que nous donnons ici, l'artiste a rendu exactement cette architecture grandiose et tout à fait caractéristique. Sur le premier plan, une balustrade en pierre de taille entoure l'espèce de puits au fond duquel se trouve la fontaine miraculeuse; on y descend par quelques marches. A droite, un cénotaphe en marbre blanc sur lequel un artiste de l'époque a reproduit avec talent quelques scènes principales de l'Ancien et du Nouveau-Testament; ce marbre fut sans doute l'enveloppe extérieure d'un tombeau situé dans le fond de la crypte et qui passe pour avoir contenu les restes de la vierge martyre. D'autres tombeaux sont disséminés dans l'étendue de la



Les Landes. — Les donzelles conduisant l'armoire de la messe.

abîmes, sous les ordres du chef, chacun travaille pour la communauté.

au lieu de chapeau, le béret dit béarnais. La couleur marron et le bleu sont préférés. En hiver, les bergers endossent un paletot sans manches, formé d'une peau de mouton et réellement imperméable. Dans le Maransin, ce vêtement est remplacé par une dalmatique, ailleurs par la cape, vrai burnous arabe, s'il n'était agralé sur le devant au lieu d'être cousu.

Les costumes des femmes sont beaucoup plus variés. Chaque localité apporte sa différence. Comme coiffure, la *caplette* est fort répandue; on retrouvera facilement dans celles que M. Longa a reproduites une ressemblance avec quelques coiffures d'Italie. Dans l'intérieur, on porte des chapeaux de paille, et surtout, pour se garantir du soleil, les chapeaux de lentre noir à la catalane. C'est l'unique coiffure des femmes de la côte, qui l'ornent presque toujours de quelques immortelles rouges.

Les habitations ne sont certes pas luxueuses et appellent de nombreuses améliorations; mais ce ne sont ni des cabas



nes couvertes de chaume, ni des tentes, comme on n'a pas craint de le dire. En somme, elles sont moins misérables

(triste consolation!), que celles des paysans d'une grande partie de la France.

La richesse de la famille landaise consiste dans le travail, et conséquemment dans le nombre de ses membres. Aussi



Les Landes. — Scène de l'église après un mariage.

le mariage n'y a-t-il point perdu son but, comme dans nos sociétés plus civilisées, où la survenance d'enfants est un fléau. Le paysan landais ne connaît pas le célibat, et contracte le plus souvent des unions précoces. Le choix du jeune homme se porte de préférence sur celle qui jouit d'une réputation bien établie de bonne ménagère et d'une constitution qui laisse espérer un grand nombre d'enfants. La déception de cette espérance est le plus vif chagrin qui puisse l'atteindre.

Par suite d'un usage qu'une intéressante partie de nos populations civilisées accueillerait sans doute avec enthousiasme, on laisse aux jeunes gens le soin de se choisir et des accorder. La demande est faite par le prétendant ou des messagers; ceux-ci sont priés à un repas auxquels les hommes seuls prennent part; c'est la future qui le sert, comme au temps du bon Homère, où les filles de rois servaient leurs hôtes. Le consentement est donné à la fin du repas, à moins que la jeune fille n'ait manifesté une intention défavorable, en plaçant devant le prétendant ou ses messagers un plat de



Les Landes. — La danse.

noix sèches, et lui marquant ainsi que son espérance est vaine. L'usage commence à se perdre, mais l'expression reste, et donner les noix, pour dire refuser en mariage, est passée en proverbe.

On ne se marie point sans trousseau; la jeune Landaise en apporte un à son mari, avec un lit et une armoire. Quand il y manque quelque chose, la jeune fille peut, la quenouille au côté, se mettre en quête et demander aux voisins le complément. Cette démarche, quoique rare, n'a aucun caractère déshonorant.

Le contrat passé, car il en faut un, et sous le régime dotal, s'il vous plaît, avec communauté d'acquêts, les préparatifs de la noce commencent. D'abord, les amis de l'épousée, les *donzelles*, viennent couvrir son lit et l'étourdir de leurs chansons. L'époux choisit aussi parmi les jeunes gens un certain nombre de *donzelons* destinés à lui faire un cortège d'honneur. Enfin les invitations se font par des *cassecans* choisis à cet effet.

Pour comprendre le sens de cette désignation ironique (*chasse-chiens*), il est nécessaire de savoir qu'autrefois



Les Landes. — La rote.



Les Landes. — L'asouaue.

les *cassecans* avaient pouvoir, quand la noce était terminée, de mettre à la porte les conviés. Ce soir-là, un oignon mis à la broche, en souvenir sans doute de la famine d'Égypte,

et arrosé d'eau limpide par un enfant, dont le front frais tondu respirait la candeur, avertissait les invités que les provisions étaient achevées, et les *cassecans*, armés de *bolais*,

insignes de leurs fonctions toutes domestiques, engageaient les hommes seulement à se retirer.

On choisit pour ces fonctions des hommes robustes et bien



stylés, bon pied, bon œil et bonne dent, bonne dent surtout. Revêtus de leurs plus beaux habits, la boutonnière chargée d'un nombre prodigieux de petits rubans destinés aux conviés, ils vont faire les invitations en chantant à tue-tête. Dans les maisons jouissant d'une bonne renommée, renommée de cuisine, bien entendu, le *cassecan* mange, partout il boit, et le nombre de ces repas peut se renouveler assez de fois pour effrayer le calcul. Cette mission est considérée comme fort honorable, et ceux qui en ont l'habitude le ne connaissent pas de fête qui n'aurait été célébrée le mardi.

Le mariage est toujours célébré le mardi. La veille au soir, comme chez les Arabes, a lieu le départ du lit de la mariée. Le lit, l'armoire, le trousseau, entassés sur la charrette de la famille, forment une pyramide, au haut de laquelle, comme une reine sur un trône, se place la mariée tenant à la main la quenouille chargée de brins de chanvre et recouverte d'un magnifique papier peint et de rubans de toutes les couleurs. Les boufs portent des housses blanches ornées, ainsi que leurs cornes, de bouquets et de rubans, et il n'est pas jusqu'au bouvier qui ne prene son bœuf et son aiguillon de ces insignes de fête. La voiture s'éloigne lentement, et long temps les donzelles la poursuivent de leurs chants. Le plus souvent, quelques uns grippent sur l'écluse mobile et, s'échelonnant à diverses hauteurs, ressemblent de loin à ces statues allégoriques que nos pères aimaient à voir assésées à leurs monuments.

Comme partout, la toilette de la mariée est une grande affaire; les donzelles en sont spécialement chargées. Cette cérémonie, qui accompagne la grâce folâtre que les jeunes filles apportent à toutes leurs fêtes, est célébrée par des chants. La pose de la couronne, et surtout la fin de la toilette, donnent lieu à des couplets pleins d'une poésie sauvage, mais ornés d'une originalité et d'une grâce native que la traduction ne saurait rendre :

Nous avons une belle épousee;  
Nous voulons un époux aussi beau;  
Sa mère a surveillé sa toilette (bis);  
Et les donzelles, pour la parer,  
Ont oublié leurs propres atours.

Son œil est noir et doux,  
Doux comme un rayon de la lune,  
Et pourtant il est plus brillant  
Qu'au soleil levant la goutte de rosée  
Pendue à la bruyère du chemin.

Ses joues sont brillantes de jeunesse,  
Roses comme le coquelicot des champs;  
Les jeunes gens sont emus en la voyant,  
Et les vieillards rappellent leurs doux souvenirs,  
Les souvenirs de leurs jeunes années.

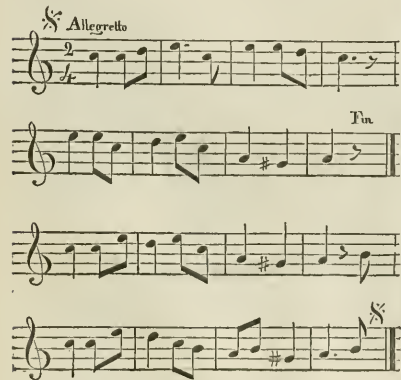
Chantez l'épousee, jeunes filles,  
Votre tour viendra d'être chantées;  
Sentez le bois à pèches mûrs,  
Et jouez de ses rameaux verts  
Le chemin qu'elle doit parcourir;

Nous avons une belle épousee,  
Nous voulons un époux aussi beau;  
S'il n'est le premier de ceux de son âge,  
Si sa mère n'a versé sur lui de douces larmes,  
Des larmes d'orgueil et de bonheur;

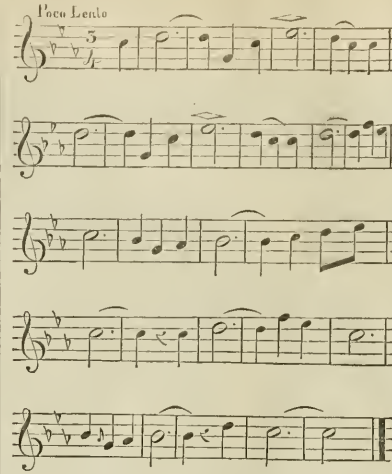
Si sa taille n'est aussi élancée  
Que la tige flexible de la brande,  
Son bras nerveux comme le cep de la vigne,  
Le cep embrassant d'une étroite anouresse  
La brande tortue du pomarier;

Si les jeunes filles en rougissant  
N'ont envie le bonheur de l'épousee,  
Nous ne le voulons pas pour époux;  
Car nous avons une belle épousee,  
Nous voulons un époux aussi beau.

Ces couplets, auxquels le patois harmonieux du pays prête une grâce toute particulière, sont chantés à pleine voix tantôt sur un air à trois temps empreint d'une gaieté douce, tantôt sur l'air à deux temps que nous reproduisons ici.



En quittant la maison paternelle, on chante les adieux de l'épousee:



C'est à cheval le plus souvent que l'on se rend à l'église; le parrain sert de chevalier à l'épousee, et le laïque qui a le pied des devils. Les donzelles, portées en croupe par les donzelons, doivent chanter la *notte*, l'épousee, sans interruption. Nous extrayons quelques couplets du chant de départ :

Pourquoi sur ton front, mon épousee,  
Tremblent les boutons de ta couronne?  
Il n'est pas bien dur de dire oui;  
Une fois dit, il le paraîtra doux,  
Et tu voudras le répéter toujours.

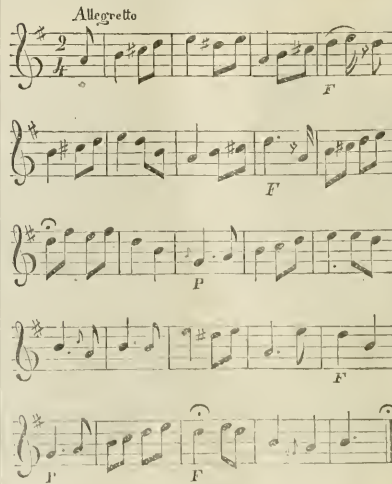
Le rossignol le dit dans les bruyères,  
Le merle sur la plus haute branche,  
Le moine a commencé par un oui,  
Et jusqu'à ce que l'on dise non,  
Jamais le monde ne finira.

Pour faire un bateau sur ta tête,  
Le chène courbera ses vieilles branches,  
La bruyère bannera la trace de tes pas,  
Et l'acacia enlaira ses airs  
De ses fleurs blanches et parfumées.

Sous le porche, l'époux passe autour de la taille de la mariée un ruban de saint rose, enlèment un peu pieux de la pudeur coquette, souvenir de la ceinture de Vénus, que lui seul aurait le droit de délier.

Les cérémonies achevées, et l'épousee sortie de l'église au milieu d'une salve de coups de pistolets chargés à poudre, on s'en retourne comme l'on est venu. Quand une maison se trouve sur le chemin, elle donne la *passade*. En certaines localités c'est par un ruban tendu en travers de la route qu'on avait le cortège qu'il doit s'arrêter. Des rafraîchissements sont préparés sous un ombrage; et les époux et le cortège sont obligés d'accepter la *passade*, sous peine de faire le plus grave affront à ceux qui remplissent ainsi envers eux les devoirs de l'hospitalité.

L'air de la *passade* est pieu d'originalité :



La réception de la mariée dans sa nouvelle famille est un relief des usages romains. Elle est introduite par le maître de la maison, qui la fait asseoir devant le foyer à côté de l'époux et qui leur dit : Sachez que tout ce qui est en cet appartement à l'un comme à l'autre, comme à toute la famille.

L'époux reçoit alors de sa marraine la quenouille chargée, et dans quelques localités prend possession de sa position nouvelle en balayant le foyer.

Les noces de Gana, de Puy Véronèse, confirment la disposition généralement adoptée dans les noces landaises. Les mariés occupent le haut bout, leur regard peut embrasser toute l'assemblée.

On voit là des appétits monstrueux, des capacités dévorées, des estomacs d'antruche; depuis les fameux repas dont l'homme donne les détails dans les pages de l'Olyssée, l'homme n'a point dégénéré, quoi qu'il en dise. On but à proposition, mais avec assez de mesure toutefois pour que rarement la chose tourne à l'orgie. Ces fêtes, toujours nombreuses, réunissent quelquefois plusieurs centaines d'invités. Une nœce, pour être complète, doit durer trois jours après la bénédiction nuptiale, et peut commencer deux jours avant. Certains de ces festins donnés par la classe haute et moyenne pourraient, sans désavantage, être cités après les noces de Gamaches.

Tout le temps qui n'est pas employé à la bonne chère est consacré à la danse ou au jeu. Chez les paysans, pour lesquels la musette n'a point perdu son charme, le bal est l'ancien jeu organisé. C'est une danse grave et mesurée, un rondeau qui peut devenir immense, animé et plein de grâce un jeu pour celui qui mene, presque insensible pour ceux qui sont placés à l'autre extrémité de la chaîne. Posé au milieu de cet amorce rompu, le jeu de musette, sans perdre un seul pas de la danse, saute aussi haut que les autres, tantôt penché vers le côté gauche sur le quel est appuyé l'instrument qu'il anime de son souffle, tantôt relevant exaltiquement la tête, tandis que la musette, sous la pression de son bras, pour-tout seule son refrain.

La dernière cérémonie que les époux aient à subir est celle de la *rotte* ou *rotte*. Au moment où ils viennent d'entrer dans la chambre nuptiale, on les oblige à goûter d'une rôtie composée d'ingrédients hétérogènes.

C'est à une pensée philosophique qu'est dû l'usage de cette rôtie amère, la même pensée qui a inspiré à l'église de terminer les saturnales du Car-naval en contrant de cendres le front des fidèles, en commémoration de cendres dont les peuples antiques se couvraient la tête aux jours de leur deuil. Le mélange repoussant dont la rôtie est imprégnée indique les amertumes qui doivent tremper notre pain de chaque jour; et, cependant, le vin et les épices qui ornent la bûche ne sont-ils pas le voyageur jortillant dont se munis-sait le pèlerin avant le voyage?

Aujourd'hui cet usage est prêt à disparaître, comme tant d'autres; là où il subsiste encore, il est si généralement abandonné, peut-être dans la crainte de troubler par un souvenir inopportun les moments de bonheur, déjà si rares, dont il est donné à l'homme de jouir.

Même quelques points de contact, l'ouvrier se distingue essentiellement du paysan, et il importe de ne pas les confondre. L'artisan est un être mixte; il tient au paysan par le costume, le langage et quelques habitudes; au bourgeois par le caractère et le sentiment de sa valeur. Nous le croyons l'élevé de l'ouvrier de Paris; il est plus sobre et plus moral. Le costume des femmes ne manque pas de grâce. Rarement le voyageur passe sans admirer ces tailles, petites mais bien prises, qui suivent les ondulations d'une démarche prestre et légère, et ces cheveux d'un noir plus chatoyant que celui du satin, sous le madras qui les couvre à peine.

Fière aux anciens principes, l'artisan conserve dans leur pureté les idées domestiques, le respect dû à l'âge et tout ce qui constitue les bonnes relations de la famille.

C'est sans doute à cette manière de voir qu'est dû l'usage de l'*asouade*, cérémonie bizarre, qui doit son nom à ce que l'un des principaux rôles y est joué par un âne (*âne*, dans le patois du pays, signifie âne; *asouade*, fête de l'âne).

C'est une croisade d'un sexe contre l'autre, du sexe fort qui défend ses prérogatives reconnues contre le sexe faible qui se révolte et usurpe, et contre les malheureux qui ont mieux aimé se rendre que de périr sur la bûche. Ce sont les torches candides sous lesquelles on fait passer tout mari qui a eu le tort imparadonnable de se laisser battre par sa femme; garçons et mariés se coalisent pour lui rappeler ses devoirs et ses droits oubliés.

La cérémonie a lieu ordinairement à l'entrée de la nuit. Chaque arrive au rendez-vous muni d'un instrument bien résonnant, et le plus souvent emprunté à la fatterie de cuisine, où il ne rentre guère, hélas! sans porter les marques des exploits accomplis. C'est donc au bruit infernal des chaudières, des casseroles, des poêlons et des cornes de buff évidées que le cortège se met en marche. En tête, un personnage grave conduit par le leou un âne sur lequel est monté un homme vêtu d'habits de femme, filant une quenouille et faisant à haute voix la confession de sa faute, car il représente le malheureux battu. Quand on peut s'emparer du mari lui-même, c'est lui que l'on monte sur l'âne, et comme par suite d'un usage qui fait le beau de la cérémonie, il est assis à rebours sur sa monture, dont il tient la queue en guise de bride, il montre sa face pieuse au cortège, qui le poursuit de ses huées et excite contre lui un personnage déguisé en femme qui joue le rôle de l'arbitre et reproduit la scène, prétexte de l'*asouade*.

Le cortège ne s'arrête que devant la maison de la victime. Là, quelqu'un de la troupe prononce un superbe discours sur l'institution du mariage et les droits respectifs des époux. Il se dit, en paroles circonstancées, une tonle de choses admirables qui paraissent avoir très dement mis en oubli les rédacteurs de ces fameux articles du code devenus le beau-les mariés mal appris et des femmes sujettes à reconstruire l'ingénieux système des compensations. Le tout est orné d'une éloquence entièrement neuve et entrecroisée de citations d'un latin baroque, débitées avec conscience et conviction. Un concert de cornes, accompagné d'un roulement continu de chaudières, célèbre la gloire de l'orateur. Des couplets, composés *ad hoc* par un poète du cru, sont



chantés en chœur et à tue-tête, avec bandon, fausset et accompagnement obligé de pèlons. On y désigne sans crainte ni verges que les pétrains et méans les choses par leur nom. Les gens de l'arsenal, et surtout les plus classiques, ne connaissent pas le charme de la périphrase et ne paraissent pas se douter que

... Le lecteur français veut être respecté.

Il est vrai que ces compliments n'étaient destinés ni à des Français, ni à des lecteurs, mais à d'autres lecteurs, les règles peuvent être mises de côté et chacun s'en donner à cœur joie.

Après ces préliminaires, le fantôme du mari fait amende honorable et jure ses grands dieux de mieux faire à l'avenir. Sur quoi, on lui donne l'absolution, et tout est dit.

Quoi qu'il fasse peu d'affaires, le Laalais se rend régulièrement aux marchés et aux foires. La plus fameuse de celles-ci est sans contredit celle de Labouheyre. Cette localité, dont le nom signifie la *bonne foire*, est située au milieu des grandes landes. L'histoire nous apprend qu'à la place qui occupait les maxillaires chéiens sous lesquels se tient la foire, s'élevait jadis une ville fortifiée. Herbeferrière, où fut transporté l'évêché de Bazas au commencement du onzième siècle. Cette foire, dont la durée réelle dépasse cinq jours, est le rendez-vous des commerçants de toutes les Landes, tant de celles comprises dans le département de ce nom, que de celles non moins étendues qui font partie du département de la Gironde. Les produits du pays en sont l'objet principal. On y voit, auprès des bœufs indigènes, ordinairement assez chétifs, la grande race gasconnaise, et cette admirable variété dite de Bazas à laquelle la beauté de ses formes nerveuses et la belle couleur bistrée de sa robe assurent une incontestable prééminence.

Les chevaux y font aussi l'objet de nombreuses transactions. La race du pays, la race landaise y est négligée; la petitesse de sa taille lui a fait préférer la race navarrine, qui ne la vaut pas sous bien d'autres rapports. Car le cheval landais est un animal plein de mérites et dont une incroyable incurie a seule, jusqu'à ce jour, empêché de tirer un parti plus avantageux.

La finesse de ses formes lui a valu d'être comparé au cheval arabe, avec lequel des connaisseurs, et M. Alexandre Dumas, ont cru lui reconnaître des liens de parenté. Il a la jambe effilée, la tête fière, l'œil sauvage et la crinière au vent; il est sobre, régulier dans l'allure qu'il a prise dès sa jeunesse, infatigable au delà de tout ce qu'on pourrait attendre. Il a le terme des meilleures qualités; il ne lui manque en un mot que des soins mieux entendus pour reprendre, dans la race chevaline, le rang honorable qui lui appartient.

La différence qui existe entre les deux parties du département des Landes que l'Adour sépare, entre la Chalosse et les Landes proprement dites, ne tient pas seulement à la constitution même du sol, mais encore aux procédés agricoles. Le dernier de ces pays est certainement arriéré; toute une révolution doit y être faite. Depuis longues années, des esprits sérieux et préparés par l'étude ont abordé cette question. Presque tous les essais ont été malheureux; peut-être parce qu'on a employé des méthodes, excellentes ailleurs, mais incompatibles à la nature d'un sol qui veut être traité d'une façon toute spéciale. La majorité de la population aime mieux rejeter la faute sur une stérilité incurable et se condamner ainsi à une éternelle immobilité. Les obstacles, il est vrai, sont énormes : la médiocrité des terres que l'on travaille sans relâche, la rareté de l'eau, et par suite de prairies et d'engrais, la manque de bras et un mode vicieux de fermage, sont autant de barrières opposées au progrès. Cependant, dans les derniers temps, des améliorations ont été obtenues : chacun les connaît, et ce devrait être un encouragement à de nouveaux essais; l'immortation du maïs et du froment est, en beaucoup d'endroits, d'une date toute récente, et nous voyons chaque jour s'étendre la culture de la vigne.

Les champs produisent deux récoltes : l'une en été, l'autre en automne. La première consiste dans le seigle, le froment n'existant guère qu'à l'état d'exception; la deuxième est plus variée; elle comprend le maïs, le grand et le petit millet, et divers autres menus produits. On peut encore compter le vin, qui s'éleva, en quelques localités, au-dessus du médiocre.

Les prairies, malheureusement assez rares, ne permettent pas de donner à l'éleveur des bestiaux tout le développement désirable. Les bêtes ovines ne vivent guère que des maigres herbes parsemées dans la lande. Les bœufs y sont nourris de la tige du gros millet et des larges feuilles du maïs, que certains *savants* ont confondues avec celles du roseau.

En somme, un seul végétal se reproduit dans toute l'étendue des landes avec cette vigueur de végétation qui prouve la parfaite convenance du sol et du climat; un seul règne d'abondants produits en récompense des soins dont il est l'objet; c'est le pin. Nous n'en parlerons pas de nouveau, nous l'avons suffisamment décrit dans notre précédent article. (Illustration, n° du 24 avril 1847.)

## Le palais Foscari.

QUATRE GRAVURES, D'APRÈS LES DESSINS DE M. A. DE BEACMONT.

C'est à Venise, sur le Grand Canal, il *Canalasso* ou *Canal Grande*, comme on le nomme en vénitien, que se trouve le palais Foscari, aussi intéressant par sa beauté architecturale que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Il est situé sur le rivage San-Pantéone, à l'angle du tournant que fait le canal, de telle façon qu'on en peut voir les deux branches dans toute leur étendue : à droite, jusqu'aux domes de la Salute; à gauche, jusqu'au pont de Rialto;

c'est, en un mot, la plus magnifique position, la plus centrale et la plus gaie de cette ville sans pareille.

Ce palais data de la fin du quatorzième siècle, et fut construit pour la famille Justiniani, par maître Bartholoméo Bono, architecte célèbre de cette époque. Les Justiniani possédaient aussi le vaste palais contigu, qui est de la même date, du même style, et du même auteur.

En 1425, Bernardo Justiniani, homme très-illustre, le vendit au sénat, qui en fit don au marquis de Mantoue; mais il revint bientôt au gouvernement, qui le mit en vente, et ce fut alors que le doge Francesco Foscari l'acheta et lit ajouter un troisième étage, afin que, ne paraissant plus être la *Casa Justiniani*, il eût le droit de la nommer *Palazzo Foscari*.

Ce palais se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages; les galeries du premier et du second sont ornées de balcons de marbre blanc et de fenêtres à cintre ogival, de ce style moitié sarasin, moitié gothique, dont on ne trouve guère qu'à Venise l'excellent assemblage. L'aspect général est imposant, et ses grandes proportions ne font aisément reconnaître, dominer, sur les façades environnantes. Les détails sont pleins d'élegance; les quarante-deux fenêtres et portes de la façade, à colonnes de marbre rouge, noir et blanc, avec leurs chapiteaux sculptés, les colonnettes et les petits fûts des balcons, en font un des palais les plus beaux de Venise; et il le serait pour longtemps encore s'il n'était exposé à crouler par abandon bien plus que par vétusté. Les fenêtres et les portes arrabées ouvrant passage au vent, à la pluie, au soleil, aux annaux destructeurs, répandant un air de désolation qui contraste durement avec le luxe passé. On dirait qu'un incendie récent en a dévoré l'intérieur; qui croirait que ces appartements déserts étaient, il y a peu d'années encore, de la plus somptueuse élégance? La plupart des plafonds et des murs avaient été peints par Paris Bordone, peintre charmant dont les œuvres sont si rares, par Titien qui y travailla six ans, par Tintoret, Paul Véronèse et autres.

Les stucs du célèbre Vittoria, décorateur de la Scala d'Or (l'escalier d'or) au palais ducal, ornent encore toutes les cheminées, les portes, les plafonds et les alcôves.

Mais entrons dans cet intérieur désolé. La première fois que j'y pénétrai j'étais seul; depuis le matin, parcourant à pied toutes ces ruelles tortueuses (l'échelle immense dont je n'ai connu le secret qu'après deux années de courses lointaines), je m'étais perdu, un peu volontairement, car mon but était de jeter à droite et à gauche. Je visitai les intérieurs de quatre d'entre eux; l'escalier si intéressant de chercher enfin quel coin recelait pittoresque comme il y en a tant dans cette cité des arts. Je ne trouvais devant une porte à grille de fer, dont la forme ogivale, sculptée, blasonnée et dentelée, avait le plus grand air; elle ouvrait, échoir rare à Venise, sur une vaste cour, dont deux côtés étaient formés par une haute muraille crénelée, et les deux autres par un palais; c'était l'entrée du palais Foscari. Au côté de terre. Travaux toutes les portes ouvertes, je m'avancai sous l'atrio ou vestibule qui s'allonge jusqu'au canal; au lieu des gondoliers, des tapis, des rames, des fûts et des fesses (dessus des gondoles) qu'on y trouve d'ordinaire, il n'y avait de tous côtés que des débris; mais quelle couleur pittoresque avaient ces murailles éclairées par le beau soleil de Venise! Quel aspect ce grand canal, fuyant à travers les fenêtres et la Porta d'Arca, qui se détachait en ombre vigoureuse sur l'extérieur éblouissant! C'était une véritable décoration. L'escalier qui monte à droite me conduisit dans la galerie du premier étage, murvite, à ses deux extrémités, sur le canal et sur la cour. J'étais depuis quelques instants appuyé sur le balcon, en face de ce palais Mocenigo qui fut la demeure de Byron, admirant cette vue pittoresque, immense, originale et belle entre les plus neuves et les plus belles, lorsque j'y fus assésé par un gondolier à demi vif, l'œil aviné et méditant grand galant à cheveux rouges; en un mot, vrai type du bravo type rare à Venise. Il me proposa de rester fort poliment, de me reconduire dans tous les coins du palais, ce que j'acceptai. « Monsieur, me dit-il, je suis l'homme d'affaires des Foscari; mon père était gondolier de Nicolò Foscari, et, né dans ce palais, j'y suis resté, aidant de mes services les derniers rejetons de cette famille, si illustre jadis, aujourd'hui perdue à jamais... Comment, lui dis-je, y a-t-il donc encore ici des Foscari? »

— Je puis, répondit-il, vous donner tous les renseignements que vous désirez sur eux, car j'ai entre mes mains les papiers de la famille, des lettres du roi de Danemark leur parent, de Marie Casimir et de bien d'autres... En disant cela d'un air protecteur, il me conduisit dans une chambre entièrement nue, et, ouvrant une armoire placée dans le mur, j'y vis des papiers en désordre et en grand nombre; c'étaient là les titres de l'illustre famille Foscari.

En 1297 seulement commencent les notices certaines et authentiques de la famille Foscari. Sa maison, originaire de Mestre, vint à Venise au neuvième siècle, et dès lors donna à la république divers tribuns, comme le racontent les anciennes traditions. On dit que le nom primitif était Foscherus, famille déjà célèbre qui avait fourni des rois à la Sicile, et des princes à d'autres États.

En 1122, le doge Domenico Michiel accorda à Giovanni et Guadolinio Foscari l'entrée au conseil des nobles; et quand, en 1211, les Vénitiens expédièrent à Candie des colonies de nobles vénitiens, afin d'assurer la soumission des habitants, il y en eut parmi eux deux Foscari.

C'est Filippo Foscari qui, en 1297, fut, le premier, authentiquement confirmé *patrieiu*, à l'occasion della serrata del Consiglio, alors que le doge Gradimico abolit l'usage d'être chancelier par le grand conseil, et décida que ceux qui en faisaient partie, ou en avaient fait partie dans les quatre années précédentes, en seraient inamovibles. En même temps fut mise à exécution la loi proposée dix ans avant, de concéder à tous les descendants nés le droit d'être membre du grand conseil, même du vivant de leur père. Telle est l'origine de l'oligarchie vénitienne, dans laquelle les Fos-

cari furent compris. De la date le livre d'or de Venise, le récit authentique de l'inscription de la noblesse, le plus ancien qui existe.

Le dernier sénateur fut Francesco Foscari; il eut deux fils, Nicolò et Filippo. Nicolò, né en juillet 1752, n'eut pas les qualités nécessaires à un prêtre; élu d'abord ambassadeur à Saint-Petersbourg, il fut obligé de soutenir son rang de ses deniers, car il était d'usage de ne rien accepter pour servir la république, et comme il était fort riche et habitué à la magnificence, il y dépensa des sommes énormes. Nommé ensuite bailli à Constantinople en 1792, il s'occupa si peu des affaires, qu'on lui envoya le comte Giacomazzi pour le diriger, ne lui laissant exactement de l'emploi que le titre. Francesco Venier lui succéda en 1796. Né dans l'opulence, Nicolò Foscari mourut dans la misère le 11 août 1811.

Filippo Foscari eut cinq enfants, deux fils et trois filles, est mort inconnu.

Chacun des membres de cette famille, entièrement ruinée par la chute de la république, ne possédait plus que ce palais et quelques terres criteuses d'hypothèques, s'arracha les débris de ces nobles murailles; les portraits des ancêtres, les plafonds, peints par Titien, Giorgione et Veronèse, les glaces, les tentures, les cadres et les bosseries sculptées par l'habile Brustolon, tout fut arraché, vendu à vil prix aux habitants du Ghetto, ou plutôt volé par ces oiseaux des ruines qui pullulent à Venise.

C'était à qui, de ces derniers rejetons d'une famille si puissante, détruirait le plus tôt les traces de tant de grands souvenirs historiques. Malheureux enfants déçus, à force de misère, de souffrances et d'asservissement.

Un seul tableau, l'Assomption du Titien, son chef-d'œuvre, fait pour un Foscari, ayant été prêt à l'église des Frari, pour le temps de la fête de cette paroisse, fut enlevé par les Français et envoyé au Louvre; rapporté depuis, on le dépoussa à l'Académie des Beaux-Arts, par ordre de l'empereur d'Autriche. C'est en vain que les derniers héritiers des Foscari le réclamèrent; on leur promit une indemnité qu'ils n'ont jamais reçue.

Aiors, tous ces meubles, tout ce luxe de la belle époque artistique, étaient incompris. Au milieu du bruit des guerres napoléoniennes, on songeait peu aux objets d'art; et à Venise, l'argent était si rare à cette époque, que tout l'ameublement de ce palais, qui aujourd'hui ferait une fortune immense à ses propriétaires, fut insuffisant à leur assurer du pain. Alors, à bout de misère, ces malheureux se firent les uns, comédiens ambulants, les autres, filles de joie, la plupart s'exploitèrent, et il ne resta pour gardiens du palais que deux filles qui n'avaient plus rien à vendre.

Rien n'est si voisin de l'extrême misère que le luxe extrême; car il donne des habitudes de mollesse incompatibles avec l'activité intellectuelle, la seule qui soutienne les empires.

Au reste, la ruine générale de Venise, qui date de la découverte du cap de Bonne-Espérance, est peut-être la cause de ce que cette ville existe encore exactement semblable à ce qu'elle était du temps de sa splendeur, et de ce qu'elle se relève aujourd'hui.

La dépréciation, bien mieux l'impossibilité de vendre la plupart de ces habitations luxueuses, de les changer ou d'en construire à la manière nouvelle, les a fait conserver intactes à leurs propriétaires, qui maintenant, grâce au mouvement des idées, ont compris que toucher à ces monuments des arts et de l'histoire, c'était les détruire; et c'est une joie pour tous ceux qui ont le sentiment du beau, de voir quelques-unes de ces nobles demeures encore parées des armoiries de leurs maîtres légitimes.

Ce que nous redoutons le plus, c'est la mode qui, en ramenant à Venise la foule, a fait tripler la valeur des propriétés et a déjà entraîné bien des gens à vendre les palais qui portaient leur nom et surtout les richesses artistiques qu'ils renfermaient. Que les Vénitiens y prennent garde, ce sont ces merveilles de l'art qui ont attiré cette foule de voyageurs, d'étrangers, de curieux, d'artistes, qui apportent le bien-être, et par leurs récits, par leurs travaux, font la réputation et la mode.

Et s'ils laissent emporter leurs trésors, jusqu'à la dernière sculpture, jusqu'au dernier tableau, la poésie, la beauté, s'en iront, et la civilisation avec elles. Interrogez cette magnifique capitale, interrogez Rome, Florence, le Kaire, reines déclinées comme elle de leur gloire active, mais si puissantes encore par leur passé; demandez leur à quoi leur sert d'avoir élevé tant de merveilles dans leur sein, d'avoir encouragé, lorsqu'elles étaient dans toute leur puissance commerciale, les arts et les artistes... Elles vous répondront que c'est leur pain d'aujourd'hui, et qu'elles seraient mortes, moralement et physiquement, sans ces pages de marbre et de peinture où elles ont écrit leur glorieuse histoire. Que toutes ces nobles cités de l'Italie, et Venise surtout, n'oublient pas que les chefs-d'œuvre des arts sont pour elles comme ces dieux pénates des villes antiques, dont le départ était le signal d'une ruine prononcée par l'art et le destin!

Je réfléchissais à cet abandon si soudain après tant de grandeur, en parcourant cette demeure illustre, et dont mon guide me faisait les honneurs comme s'il eût été chez lui; singulièrement présentant des princes Foscari, dont il semblait être le gendre plutôt que l'indant.

L'une des premières chambres que je visitai fut celle où Henri III de France passa sept mois en revenant de Pologne; car la république destinait ce palais au logement des souverains et grands personnages qui venaient visiter Venise; comme dit la chronique: *per così rara invidiata*. Il reste encore dans cet appartement, situé à droite de l'escalier au second étage et donnant sur le canal, une cheminée surmontée de statues et de trophées, avec une devise latine rappelant ce séjour du roi.

L'appartement en face, du côté gauche, lui habitait par Casimir et Marie Casimir de Pologne. On y voit une chambre, dont l'alcôve, prolongée et richement ornée, est



divisée en deux dans sa hauteur, et forme un boudoir à balcon qui s'avance sur la pièce comme sur une rue.

Des rois de Hongrie et de Bohême, des princes de tout pays, et une foule de personnages illustres y reçurent tour à tour une somptueuse hospitalité.

Aujourd'hui cette royale demeure, ouverte au premier venu, est une espèce de klan, de karavanserai, et beaucoup d'artistes, séduits par cette position légitime, y avaient organisé leur atelier ; moi tout le premier, pendant la belle saison, j'avais loué cette chambre de Henri III, moyennant deux francs par mois, et j'y venais travailler, tout le temps où je n'étais pas occupé dehors. Que de pensées tristes évoquées sous ces lambris solitaires et désolés !

Mais poursuivons. Voici la chambre à coucher, l'alcôve élégante et toute décorée des stucs massifs de Vittoria, où mourut tragiquement le doge Francesco Foscarelli, celui qui acheta et décora le palais, et fit construire à ses frais par Bartolommeo la magnifique porte della Carta au palais ducal. Son histoire est des plus saillantes dans les annales de Venise : aussi de nos jours les poètes, les peintres et les musiciens des pays s'en sont-ils emparés!!!

Qui n'a entendu quelque fois l'opéra de Verdi, *I due Foscarelli* ? Qui n'a vu la gravure du beau tableau du peintre vénitien Gregolettini sur le même sujet ? Mais disons en peu de mots cette triste et célèbre histoire.

Francesco Foscarelli avait un fils, Jacomo Foscarelli jeune homme aussi brave que beau, et adoré du peuple. Dans les regate (courses de gondoles) comme dans les tournois, il était toujours vainqueur ; son rang, sa beauté, sa force et son adresse lui donnaient droit de choisir parmi les filles patriciennes celle qui réunissait le plus de perfections, il demanda la main d'une Contarini, et son mariage fut célébré en 1441, avec la pompe digne d'un fils de roi. La place Saint-Marc fut convertie en arène, et pendant dix jours, des fêtes splendides y réunirent plus de

quarante mille personnes. La nuit, des milliers de flambeaux de cire blanche illuminaient la place, afin qu'il n'y eût pas d'interruption dans les réjouissances. Le vieux doge Foscarelli, placé sur une estrade, ayant près de lui la nouvelle épouse et les principales dames vénitienes, assistait aux exercices et au tournoi. Les jeunes patriciens prirent les armes et les noms des principaux héros des croisades ; Jacomo Foscarelli combattit sous l'armure de Godefroi de Bouillon, et fut vainqueur du marquis d'Este, accouru de Ferrare pour prendre part à ce tournoi. La chronique raconte que le comte Francesco Sierza, de vis du duc de Milan, et les grandes dames vénitienes, y apparurent vêtus de drap d'or, ce qui à cette époque était d'un luxe inouï. Quelques années après ce mariage légitime si magnifiquement, Francesco Foscarelli étant toujours doge, son fils Jacomo Foscarelli fut accusé d'avoir reçu de Filippo Visconti, duc de Milan, des cadeaux et de l'argent, crime prévu par la législation de l'Etat, et qui non-seulement devait être puni des peines les plus sévères, mais de plus dégrader tout dignitaire qui avait ainsi violé une des lois rigoureuses de la république.

Ce fut le père qui fut forcé de présider le tribunal devant lequel comparait son fils ; ce fut le père qui ordonna et

assista aux tortures de la question, qui lui fut appliquée sans pitié ; et ce fut encore lui qui, dans la salle du conseil, assis sous le dais et sur le trône du doge, entouré des terribles Dix, prononça la condamnation au bannissement perpétuel. L'arrêt, daté du 20 février 1444, assignait à Jacques Foscarelli Naples de Roumanie pour lieu d'exil. Plus tard, il lui fut permis de venir habiter Trévise, avec l'obligation

Candie. Dans la tristesse de ce lointain exil, il eut l'imprudence d'écrire au duc de Milan pour le prier de s'intéresser à son sort ; cette lettre, confiée à des mains infidèles, fut ravie par un espion des Dix attaché à ses pas proscrits, et remise au tribunal de Venise.

Aux yeux des chefs, jaloux de l'honneur de la république, c'était un nouveau crime que de réclamer la protection d'un prince étranger, et on expédia de suite une galère pour ramener cet infortuné, accusé pour la troisième fois de trahison. Francesco Foscarelli était toujours le chef apparent de l'Etat, et pour la troisième fois il fut obligé d'approuver la sentence et d'assister à la torture. Cette fois, J. Foscarelli fut soumis à l'estrapade. Ce malheureux père ne put même pas faire observer que la faute de son fils était avouée et avouée, la torture devenait une cruauté sans but, et par conséquent sans excuse ; les juges, implacables interprètes de cette justice de terreur, semblaient heureux de forcer un père à sacrifier ses sentiments à l'intérêt de la patrie.

Une année de prison fut ajoutée à la sentence d'exil, mais, par considération pour le chef de l'Etat, il fut accordé au condamné la permission de voir sa famille avant d'être enfermé. Cette entrevue se fit en présence des juges, ou pour mieux dire des bourreaux, qui voulurent surveiller jusqu'au dernier instant leurs deux victimes.

La jeune femme de cet infortuné, la dogresse sa mère, infirme et désolée, furent amenées sur son passage, et embrassèrent pour la dernière fois cet époux, ce fils brisé par la torture, qui ne se soutenait sur ses jambes disjointes qu'avec l'aide des bourreaux.

Le vieux doge, surveillé par les inquisiteurs, eut la force de repousser les supplications d'un fils qui priait à genoux d'adoucir ses maux : « Mon fils, lui dit-il, respectez votre arrêt, et obéissez sans murmures à la république. »

Jacques Foscarelli fut embarqué de suite pour Candie. Quel-

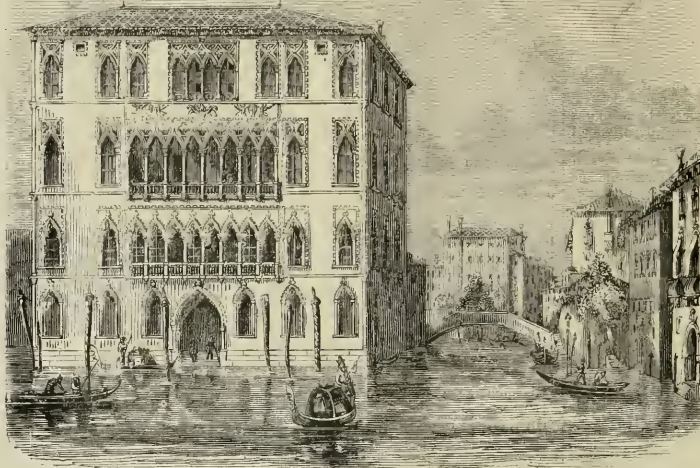
ques temps après, on découvrit l'assassin du membre du conseil des Dix, et l'innocence du jeune Foscarelli fut reconnue, mais trop tard : l'infortuné venait de mourir en prison.

Quel gouvernement que celui où le chef principal, sous le manteau de la puissance, cachait un esclavage plus absolu que celui du dernier citoyen de la ville ; où le père, révélté jusqu'au fond de ses entrailles, était forcé par un patriotisme sauvage de condamner le fils innocent qu'un pouvoir caché lui ordonnait de trouver coupable !

Les plus fiers Romains ne poussaient jamais jusque-là le stoïcisme républicain. On vit des pères condamner à la mort leurs fils coupables, mais les condamner innocents, par respect pour la susceptibilité d'un gouvernement ombrageux, c'est du courage bien voisin de la lâcheté.

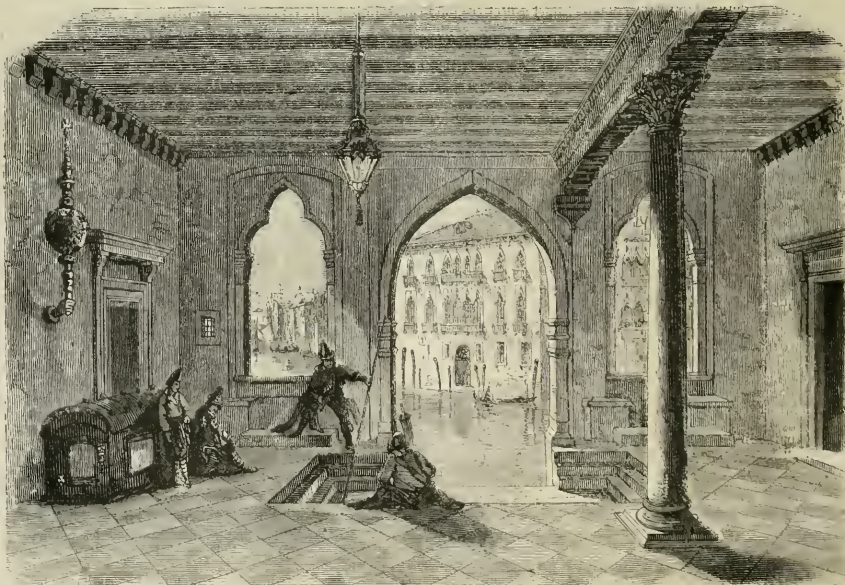
Après ces cruels événements, Foscarelli, déjà vieux et lâche, déjà débarrassé de ses devoirs si cruels, offrit de deux reprises sa démission, qui fut refusée.

Il se savait entouré d'ennemis ; déjà, au milieu d'une fête qui donnait dans son palais, il avait été frappé par un assassin appartenant à une noble famille dont le nom n'est pas encore éteint aujourd'hui. Bien que le coupable fût regardé comme fou, on le mit à la torture et on le condamna



Façade du palais Foscarelli sur le grand canal, à Venise.

de se montrer chaque jour au gouverneur de la ville. Mais ce voisinage de Venise fut la cause de sa perte. Un membre du conseil des Dix ayant été assassiné, ce fut lui qu'on accusa de ce nouveau crime ; on avait vu, disait on, rôder un des valets de J. Foscarelli dans la ville, et quoique cet homme,



Atrio du palais Foscarelli, à Venise.

arrêté et mis à la torture, ne fit aucun aveu, on n'en persista pas moins à le croire coupable de cet assassinat, et J. Foscarelli fut alors lui-même soumis à la question la plus douloureuse ; il ne cessa, au milieu des plus vives souffrances, d'attester son innocence ; mais le conseil, inflexible, ne voulant pas se reconnaître coupable en le déclarant innocent, l'accusa de magie, et il fut exilé à Canadie, place forte de l'île de



à mort, malgré les supplications du doge, qui, blessé légèrement, demandait sa grâce. Il fut obligé, du haut du balcon, d'assister à cette exécution, qui se fit sur une grande barque, en face du palais où le crime avait été commis.

Parmi ses ennemis les plus acharnés se trouvait Jacques Lorédan, l'un des Dix du conseil; il continuait à nourrir la vendetta, haine aveugle qui existait depuis longtemps entre les deux familles et dont la cause première était oubliée.

Le vieux doge, voulant faire cesser ces divisions, avait généralement offert sa fille à l'un des fils de l'amiral Pierre Lorédan, qui refusa sans ménagement. Foscarì, blessé de ce manque de procédés, se montra dès lors, dans toutes les affaires de l'Etat, hostile aux Lorédan, qui, de leur côté, agirent de même. Par malheur, Foscarì dit un jour imprudemment que tant qu'il y aurait des Lorédan il serait impossible de gouverner, et, quelques jours après ce propos, l'amiral mourut subitement, puis bientôt son frère Marco Lorédan, qui était alors chargé, en qualité d'avogador, d'instruire un procès en accusation de péculat contre le genre du doge.

Ces deux morts, si voisines l'une de l'autre, firent soupçonner Foscarì, malgré les vertus de toute sa vie, d'un double crime contre cette famille puissante et redoutée. Les chroniqueurs disent que Jacques Lorédan, fils de l'amiral, qui s'occupait de commerce comme la plupart des nobles vénitiens, inscrivit ainsi sur ses livres la dette de Foscarì: « Doit le doge François Foscarì pour la mort de mon père et de mon oncle!... »

Le reste de la page en blanc.

Ce Lorédan, pour arriver à sa vengeance, se fit élire membre du conseil des Dix, et ensuite des Trois. Il intrigua fortement auprès de ses collègues, en leur insinuant que, depuis la mort de son fils, le vieux doge était accablé par le chagrin, qu'il détestait le pouvoir du conseil, et qu'on devait le plus tôt possible placer sur une tête plus saine la couronne ducale.

Il réussit, non pas à le dépouiller du titre de doge, qui est un titre à vie, et qu'un jugement infamant peut seul ôter, mais à ce que le conseil l'engageât à offrir sa démission. Le vieux doge, qui vit d'où le coup venait, refusa; mais Lorédan ne se découragea pas et s'unifia à ceux de ses collègues qui étaient ennemis des Foscarì; de nouvelles sommations ayant été faites vainement, comme la première fois, le conseil en séance déclara que le chef de l'Etat était relevé de son serment, déposé de sa dignité, et dans l'obligation de quitter le palais sous huit jours.

Par excès de cruauté, Jacques Lorédan fut chargé immédiatement de déclarer au doge l'arrêt du conseil; il brisa sous son pied l'anneau ducale qui lui remit le vieillard, qui dépouilla les uns après les autres les autres les insignes de sa dignité.

Le lendemain, accompagné de sa famille, il quitta ce palais ducale où il avait régné trente-cinq ans.

Le peuple, qui avait appris sa chute et qui, par un instinct généreux, sentait qu'il y avait une injustice à réparer, s'assembla en foule sur la Piazzetta pour l'escorter et le porter en triomphe jusqu'à sa gondole. Mais, du haut de la galerie du palais, entre ces deux colonnes rouges d'où se proclament encore aujourd'hui les arrêts, un ordre des Dix prescrivit à la foule de se disperser en silence... sous peine de mort!

Huit jours après, Pascal Malipieri fut élu doge; c'était le 50 octobre 1457. La grosse cloche de campanile de Saint-Marc se mit en branle pour signaler la nomination du nouveau chef; François Foscarì sortit de sa chambre à ce bruit, et s'avança sur le balcon de la grande galerie pour s'assurer que ses oreilles ne le trompaient pas; et là, comme l'épave de la fondre, il tomba raide mort. Il avait 84 ans.

Lorédan, en apprenant cette mort violente, ouvrit son livre de comptes, et écrivit en regard de la dette terrible inscrite

un an avant, cette quittance: « L'ha pagata!... Il l'a payée. C'est dans cette galerie du palais Foscarì, dont nous don-

vous faire voir les seuls hôtes qui soient restés obstinément fidèles à cette

ruine. » Nous trouvâmes un salon dont les sculptures élégamment aujourd'hui noircies par la fumée d'une pauvre cuisine; quelques lambeaux de soierie pendent aux panneaux délabrés; des cadres vides, sculptés dans la muraille, et écornés, indiquent la violence faite aux toiles précieuses pour les en détacher. Des pots cassés, une ou deux vieilles casseroles suspendues aux clous qui soutenaient jadis les chefs-d'œuvre de Titien ou de Véronèse, et deux chaînes défoncées, tel est l'ameublement de ce taudis doré. Cette pièce était déserte. Nous pénétrâmes dans la seconde chambre, plus triste encore, et dont la misère actuelle tranchait plus durement avec le luxe passé; c'est de la misère infirme, si on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire de la misère avec la vieillesse qui n'a plus même la force de la propreté. Les murs, encore tenus de damas d'une couleur inconnue, et crevés de place en place, soutiennent un plafond à poutres sculptées et damasquinées d'or et d'argent, dans le plus pur style arabe. Quelques vieux fauteuils écloués, une table servant de perchoir à deux ou trois poules maigres, nourries des miettes de pain de ce pauvre ménage, de la paille pour tapis, des tiroirs de commode sans le meuble qui les enferme, composent ce triste mobilier. J'oubliais, au fond de la chambre, sous un trophée magnifiquement sculpté, soutenant le portrait de Frédéric IV, roi de Danemark, un misérable metalas posé sur deux planches et recouvert d'une courte pointe en loques.

Le cœur se fend à l'aspect, à l'odeur de cette misère!... Au moment où je pénétrais dans ce triste réduit, s'avancèrent vers moi une pauvre vieille femme, vêtue d'une robe noire, qui me fit un noble salut.

C'est la dernière Foscarì!!! Dans le fond de la chambre j'aperçus sa sœur infirme, septuagénaire comme elle, qui n'avait pu se lever pour me faire honneur.

Les dernières Foscarì!!! Voilà donc ce qu'il en reste, couché sur ce grabat, à la place même où le roi de Danemark, leur parent, s'est reposé dans un lit somptueux, comme l'indiquent l'inscription et le portrait de ce monarque, qui l'envoya, en souvenir d'amitié, à son hôte Alvisé Foscarì.

C'est la seule toile dans toute ce palais que les juifs aient respectée, sans doute parce que le nom inconnu et le talent douteux du peintre danois n'ont pas trouvé d'amateur.

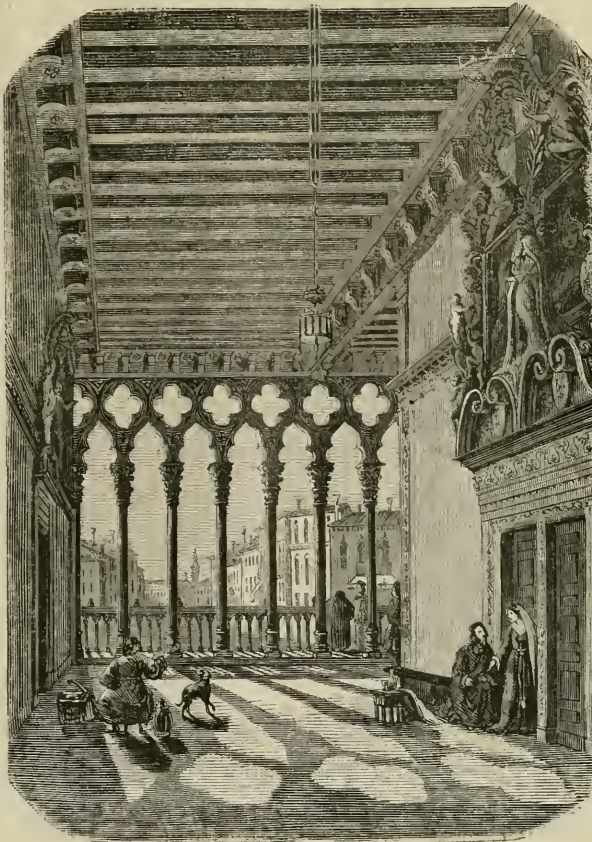
Cette pauvre vieille comtesse Foscarì garde encore un air de grande dame qui couvre ses baillons, et tandis qu'elle me parlait de ses douleurs je me sentais plein de respect et d'émotions. Un gai rayon de soleil, traversant les planches déjetées qui remplacent les fenêtres, dorait par place, comme une ironie, cette triste vieillesse; c'était comme la mort par un jour de fête.

Depuis, j'y suis retourné quelquefois, chargé par une noble dame étrangère, à qui j'avais fait visiter ce palais, de porter quelque adoucissement à une si profonde misère!!! La plus âgée des deux sœurs mourut bientôt.

Trois ans après, je passais dans une de ces calle où ruelles étroites qui se trouvent derrière le palais Foscarì, lorsque je vis un attroupement de gens du peuple qui s'avancèrent lentement de mon côté. Au milieu, soutenue par cette foule, marchait péniblement une vieille, vieille femme que l'on appelait respectueusement *Excellenza*; c'était la comtesse Foscarì, forcée d'abandonner l'illustre palais de ses ancêtres, que le gouvernement venait d'acheter aux nombreux créanciers qui depuis longtemps en étaient possesseurs. Cette vieillesse usée, refroidie par la misère et le chagrin, avait retrouvé des larmes en quittant le lieu de sa naissance, de sa vie antérieure, et qui aurait dû être aussi celui de sa mort.

Elle paraissait navrée, et sans doute elle se disait avec le poète: « On meurt toujours trop tard. »

ADALBERT DE BEAUMONT.



Galerie du deuxième étage du palais Foscarì.

mons le dessin, que tomba l'infortuné doge François Foscarì, à l'endroit même où l'on avait tenté de l'assassiner. Après avoir parcouru les différents étages, les escaliers se-



Vue du grand canal à Venise, prise du palais Foscarì.

crets pratiqués dans l'épaisseur des murailles, men guide s'arrêta devant une porte retenue par un bout de corde, dans la partie reculée de ce palais désert. « Entrons, dit-il, je vais

Elle paraissait navrée, et sans doute elle se disait avec le poète: « On meurt toujours trop tard. »



## Bulletin bibliographique.

*Reflexions et Menus propos d'un peintre genevois, ou Essai sur le beau dans les arts*, par H. TOPFFER, auteur des *Nouvelles genevoises*, des *Voyages en Ziguay*, de *Rosa et Gertrude*, etc., etc., précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par ALBERT-ALBERT. — Paris, Dubochet, Le Chevalier et Co, rue de Richelieu, 60. 2 vol. in-18 anglais. Prix : 7 fr.

Les auteurs de l'*Illustration* connaissent l'illustre écrivain, l'ingénieux et spirituel artiste dont nous annonçons aujourd'hui une œuvre posthume, après avoir publié le dernier ouvrage qu'il ait fait paraître de son vivant, ce roman de *Rosa et Gertrude*, dont l'auteur d'une excellente notice sur M. Topffer, M. Albert-Albert, disait, en résumant son jugement sur cette gracieuse composition : « Toute cette histoire exhale une bonne et fraîche odeur d'innocence qui pénètre jusque à l'âme; elle est empreinte d'une nuance voilée de mélancolie où le lecteur croit sentir la tristesse de l'auteur même, qui se voyait mourir, aussi lui, mourir sous les yeux d'une famille chérie, dans la force de son âge et de son talent, au moment où il commençait à jouir de l'honneur de son nom, si justement devenu célèbre... » La notice de M. Albert-Albert a été placée en tête des *Menus propos*; l'auteur l'a complétée par quelques pages où il apprécie spirituellement l'œuvre nouvelle; nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce jugement d'un critique dont le talent a plus d'un trait de ressemblance avec celui de Topffer et qui a su sentir et montrer tout ce qu'il y a de sein profond et de délicate fantaisie dans les écrits du peintre genevois.

« ... Mais tandis que la vivacité de nos regrets, dit M. A. Albert, nous attachait à ce roman de *Rosa et Gertrude* comme à la dernière œuvre qui doit porter le nom de Topffer, voici qu'on nous annonce deux autres volumes, précieux legs trouvés dans les papiers du peintre genevois, comme il aimait à s'appeler, deux volumes faits à plaisir, à loisir, sur un thème favori, et à la composition desquels il n'a pas mis moins de *doize* ans de méditations, d'études et de soins; c'est lui-même qui nous le dit; c'est lui-même qui, nous le lui fait approcher, nous le recommandant ce livre, comme son préféré, comme la fruit le plus mûr de sa pensée, comme son testament littéraire. — Pourtant l'œuvre n'est pas entièrement achevée; sur huit livres qu'il devait avoir, l'auteur n'a eu le temps que d'en écrire sept. Le huitième, tout prêt dans sa pensée, et dont le plan était tracé d'avance par les livres précédents, le huitième nous manque. Nous retrouvons bien dans le reste de l'ouvrage les éléments théoriques de cette dernière partie; l'irréparable perte, ce sont les développements, les à-propos, les digressions, autrement l'esprit, la sensibilité, le style de Topffer, qui savait donner tant de prix à des riens. Ainsi, l'ouvrage philosophique est complet; mais nous avons à regretter un brillant chapitre de fantaisie familière et poétique. — Voici l'histoire de ces deux volumes.

« Dans l'examen rapide des ouvrages de Topffer, nous avons mentionné un petit traité sur *le lavis à l'encre de Chine*, pages charmantes d'esprit et de sentiment, où l'écrivain semblait se jouer de son art de matière, à la façon de Sterne et de Xavier de Maistre. Nous avons dit aussi que Topffer était à ce petit traité son premier, peut-être son plus doux succès. L'auteur du *Voyage autour de ma chambre* lui charn d'une imitation si heureuse, si originale de sa propre manière; il écrivait au peintre genevois pour le *Billetier*, et se porta dès lors le parrain de cette réputation naissante que lui-même il devait achever un jour. Topffer, dont le cœur gardait une douce reconnaissance aux objets familiers qui l'entouraient, serviteurs inanimés de ses plaisirs ou de ses travaux, Topffer, qui exprimait avec tant de grâce ses remerciements à son fidèle bâton de voyage, à son vieux morceau d'encre de Chine (chapitre 8, *De mon bâton d'encre de Chine*), Topffer ne pouvait pas être ingrat envers le livre auquel il était si redevable. A coup sûr, ce petit traité demandait qu'on se souvint de lui aux jours du succès, et l'auteur ne pouvait mieux lui payer ce qu'il lui devait qu'en élevant le cher opuscule à l'importante proportion d'un ouvrage complet : deux volumes, ni plus ni moins, studieusement élaborés, écrits avec un zèle où le cœur metait du sien.

« Dès l'origine, d'ailleurs, Topffer avait rêvé ce grand œuvre, dont l'heureux petit traité formerait comme le vestibule. Lorsqu'il eut terminé les premières pages, il écrivit en tête de son manuscrit : « Je fais un traité du lavis à l'encre de Chine. Ceci en est le premier livre. Il était lui-même le premier de son genre. Mais je ne puis manquer de le faire à l'encre de Chine qui veut suivre. En attendant, je dépose celui-ci dans mes menus propos : c'est le coffre où je jette toutes mes papasannes. De là, il ira plus tard rejoindre ses frères, à moins que ceux-ci ne viennent l'y rejoindre... »

« Les frères se faisant trop attendre, l'aîné s'élança tout seul à la lumière, et avec assez de succès pour qu'on ne lui reprochât pas son impatience. Les autres livres eussent pu le suivre, un par un, à courts intervalles. Mais l'auteur, maintenant, fermait avec rigueur le coffre des *menus propos*; il ne voulait plus rien en laisser sortir que l'encre et encre ne fût achevée. Et n'alla pas trop vous fier à cette promesse, sincèrement faite sans doute, que la suite du livre nous donnerait un traité complet sur le lavis à l'encre de Chine. Topffer avait la meilleure envie de se renfermer dans son sujet. Par malheur, il n'en voyait pas d'abord les limites véritables. A mesure qu'il méditait, un horizon plus vaste s'ou-

vrait aux regards de sa pensée; une pente naturelle l'entraînait loin des bornes qu'il s'était prescrites. Du lavis à la peinture, de la peinture à l'art tout entier, la distance n'était pas : l'idée vint conduisant de son propre mouvement, on n'avait qu'à la suivre. Puis quel attrait pour le cœur, pour l'esprit de Topffer! *Le peintre genevois*, si désolé, nous l'avons vu, de ne pouvoir écouter sa vocation, pensant toujours, malgré les consolations du bâton d'encre de Chine, pensant toujours avec regret à cet art de la peinture pour lequel il était né, mais qu'une nécessité cruelle lui avait interdit, devait chercher au moins le plaisir de la théorie, quand celui de la pratique lui était refusé. S'il ne pouvait peindre, il donnait à la peinture la meilleure place dans sa pensée, il restait artiste par le cœur, par l'intelligence, il flattait son amour malheureux en méditant, en écrivant sur l'art, en laissant voir qu'il concevait mieux et plus artistiquement que les autres s'exécutaient, en attendant enfin avec l'esprit l'idée d'un peu de pinxéaux sans saisir à l'œuvre les traits divins.

« Ainsi c'était pour lui une véritable affaire de sentiment. On peut dire qu'il obéissait à son cœur en écrivant ce livre, et qu'avec un sujet peu purement esthétique il allait, chose étrange, créer une œuvre de sympathie. — *Reflexions et menus propos d'un peintre genevois*, voilà le titre, la modestie et la banalité même. L'auteur prend son petit traité du lavis à l'encre de Chine comme point de départ. Sous prétexte de montrer que « le lavis est un art et non un procédé », il commence à faire une rude guerre à l'imitation que les gens à courte vue regardent comme la fin de tous les arts; il prouve clairement que le véritable artiste n'imite la nature qu'en la transformant, et que l'imitation ne peut jamais être le but, mais la condition et le moyen. Puis il s'élève peu à peu aux lois générales de l'art plastique. Après avoir passé en revue les diverses parties de l'exécution, le dessin, le relief, la couleur, il se demande où doit tenir l'artiste qui est parvenu à acquiescer cette science complexe du dessin des lignes, du jeu de la lumière et de l'intensité des tons. Quel est le but où doit viser le procédé maître de lui-même? Ce but, c'est le beau. Mais qu'est ce que le beau? comment trouver le beau? Questions difficiles et qui ont jeté les philosophes dans d'étranges déductions, plus fausses et plus téméraires les unes que les autres. « Le beau de l'art, répond Topffer, procède absolument et uniquement de la pensée humaine à l'exclusion de toute autre vérité que celle de se manifester au moyen de la représentation des objets naturels. » Donc la beauté procède de notre pensée, où c'est Dieu même qui l'a mise, Dieu en qui réside toute beauté. Autrement, Dieu est la beauté, et la notion du beau l'attribut divin de notre âme.

« Le beau de l'art, comparé au beau de la nature, s'élève à peu près comme l'art, indépendant, supérieur, le beau que nous concevons est le beau absolu. Ceci admis, l'art se réduit à deux choses, concevoir le beau et le mettre en œuvre : pour le concevoir, il faut être doué, il faut posséder son soi la faculté du beau, développer cette faculté par la pratique et l'étude des maîtres, dont les chefs-d'œuvre sont une vraie lumière devant les yeux de l'âme; il faut aussi débarrasser son esprit de tout préjugé, donner pleine liberté à sa pensée, se remettre à ses justes droits la faculté critique; — pour le mettre en œuvre, après l'avoir conçu, il faut connaître tous les secrets de l'imitation naturelle, il faut employer toutes les ressources du procédé plastique au service de la conception idéale. De la réunion du génie créateur qui conçoit le beau, et du talent qui l'exécute, doit naître l'art dans son expression la plus sublime... — Cette dernière partie de l'œuvre, relative spécialement à l'exécution, est celle qui nous inanime; mais, comme nous avons dit, l'auteur a pris soin d'indiquer lui-même le plan théorique de son ouvrage, et l'on peut tirer des sept premiers livres la pensée que Topffer se proposait de développer dans le huitième.

« Nous ne faisons que toucher en courrant les principaux points de la théorie, tant il nous déplaît de travestir ainsi l'aimable écrivain en un sévère métaphysicien, et son charmant livre en un grimoire hérissé de syllogismes. Pour sa part, il ne se piquait pas d'esthétique, le bon peintre genevois; il se contentait même assez agréablement des Kautstzes, des Fichtes, des Hegels et autres philosophes profonds, amis de la nuit. Son horizon des ténèbres était sincère : Ecrivains, disait-il, écrivains au grand jour de l'évidence, et que notre pensée, mise sur le papier, soit comme la clarté du midi. Puis, il voulait parler de l'art non pas en professeur qui dogmatise, mais en artiste qui prête à la pensée les vives couleurs du sentiment. Or et donc, la critique ne sort pas de là; l'artiste est moins pressé de déduire, de conclure; pour lui, entre la prémisse et la moyenne, entre la moyenne et la conséquence, il y a de riants intervalles où il s'attarde volontiers : des deux côtés de l'aride chemin, à droite, à gauche, s'ouvrent de pittoresques échappées, de petits sentiers gais ou mélancoliques, et que se mêle à suivre tout d'un coup la folle pensée buissonnière. Nous avons pris un âne sur le front, un jeli élan éclairé, projetant sur l'herbe une ombre admirable. Une fois qu'il nous a servi, le gracieux animal, pour nous donner une démonstration vivante et familière du trait, du relief, de la couleur, c'est un plaisir d'enfoncer le handet et de le pousser en avant, au hasard, le long de la lie ou du ruisseau, emportant en croupe le lecteur hétérologue. Chemin faisant, ce de réflexions, mon Dieu! sur notre paisible monture, comme on apprécie bien ses solides qualités, comme on porte envie à son heureuse philosophie! — Il faut que je me confesse : l'âne est de très bons usages : l'âme sa société, son commerce me récréé, et il y a dans son attitude je ne sais quoi qui excite ma sympathie et mon sourire. Je n'aurais point à me reprocher ce moment de ne m'être pas, en tout temps, arrêté dans les haies, sur les places publiques, partout où s'est rencontré un âne à regarder.

« Je parle ici de l'âne des champs, de cet âne flâneur et laborieux, esclave sans être asservi, sobri et sensible, paisible et goguenard, dont l'oreille reçoit le bruit dans tous les sens sans que l'esprit bouge, dont l'œil mire tous les

« objets sans que l'âme se soucie : philosophe rustique, ayant appris le bon de toutes les doctrines sans abuser d'aucune; stoïque de patience, quelque peu Diogène par moments, graduellement éprouvé en face de son chardon. Cet animal, à je l'âme beaucoup, je l'estime, et je m'entends à point plaisir en disant ainsi.

« Il lui manque, c'est vrai de la noblesse; mais aussi point d'orgueil, point de vanité, point de faux, nulle envie d'être regardé... Ceci ni à l'ach; quelq'fois; je m'entends désagréablement d'être le seul des deux qui trouve du charme à regarder l'autre. En y réfléchissant moi-même, j'ai reconnu que l'avantage est tout du côté de mon confrère. « Regarder autrui, c'est être soi-même sensible aux regards; être sensible aux regards, c'est le premier et le dernier degré de la vanité, et l'âne n'en a point, je l'ai dit. Au milieu d'une place remplie de monde, de lui nul ne se soucie « nul ne lui importe; approchez, vous le verrez regarder « une borne, vaquer à sa lenille de vobu, écouter des bruits « curieux, humer le vent qui passe, et jamais s'enquérir si « cela vous plaît ou vous déplaît, si il est mieux ou plus « mal jugé par vous, si, laissant autrement, il lui en revient « un trait plus de louange de votre part. Vrai, vrai philosofe, ha « libre en dépit de l'homme, son maître, en dépit de la des « tina, sa marâtre; patient au mal, et ne bouclant jamais sa « fortune... »

« Celui-là ne vous plaît-il pas mieux que le fameux âne mis en vers par Delille :

« Il n'est pas conquérant, mais il est agricole...  
Enfant, il a sa grâce et ses folâtres jeux, etc. »

« C'est à la maisonnette des champs que vous nous conduire le philosophique baudet, non sans nous avoir fait passer sur le pont aux ânes, rien que pour voir. « Cette maisonnette, elle « a été bâtie par notre aïeul, paysan de l'endroit... Voici sa « penule, voilà son balut, et aucun tableau n'est plus « cher à regarder que celui de son arrière-petite-fille, ma « jeune enfant, lorsqu'elle s'établit, entourée de joujoux, « dans la berçotte où je l'ai vu lui-même qui souriait à nos « premiers bêtises... Chers et délicieux souvenirs que fait « naître la vue des lieux paternels! Belles années envolées, « beaux loisirs éconlés sous les ombrages, nuits ardeutes don- « né-sa travail, avec une fenêtre ouverte sur le ciel étoilé! « Hélas! le temps fuit, il emporte le meilleur de nous, la « jeunesse de notre esprit, la vivacité passionnée de notre « sentiment, la verve, la fraîcheur et la grâce de nos pin- « ceaux... « Ce livre n'est pas celui que j'aurais voulu faire, et la « plume avec laquelle je l'écris n'est pas, je le sens bien, « l'âme idéale de mon jeune temps... »

« Une idée saurante, un regret mélancolique, une heure passée sur l'herbe à voir, comme dit M. Hugo, ses pensées voler au soleil; un excellent chapitre sur la peinture des anciens, à propos des bushommes charbonnés que nous mon- trent les murs; puis un chat qui se regarde au miroir, fantaisie d'honneur; puis un épanchement de mémoire virgillienne. Que sais-je encore? Un gracieux méandre, qui passe à travers tout, qui s'égare sans cesse et revient le plus naturellement du monde rejoindre la grande route philosophique, au bout de laquelle la grave conclusion nous attend et nous attendra quelque temps encore.

« Que de citations charmantes, si nous pouvions citer...! Mais vous avez le livre entre les mains, ouvrez le de confiance. Vous y trouverez Topffer tout entier, l'écrivain et l'artiste que vous connaissez, que vous aimez, et avec eux un philosophe comme on n'en voit guère, dont toute la philosophie est un bon sens élevé, un esprit lumineux et un goût exquis... »

## Principales publications de la semaine.

## PHILOSOPHIE.

*Condition civile et politique des prêtres*, par N. M. LESSENE, avec deux cartes. In-8 de 432 pages. — Paris, COHEN.  
*De la Crétulité*. Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. Précédé d'une introduction sur les devoirs de la philosophie dans l'état présent de la société; par AD. FRANCK, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). Un vol. in-8 de 428 pages. — Paris, LADRAGE.

## SCIENCES ET ARTS.

*Instruction pour le peuple*. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 59<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> livraisons. Traité 10. *Météorologie*. — *Physique du globe*. Signé : Ch. MARTINS. — Traité 90. *Navigation maritime*. — *Grand-pêche*. Signé : S. BERTHELOT. In-8 de 52 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

*Histoire critique de la médecine physiologique*, suivie de considérations sur l'histoire physiologique de la médecine, et sur l'hypochondrie moderne; par C. SACRETOIT, médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Lunévill, etc. Un vol. in-8 de 292 pages. — Paris, Baillière.

Ouvrage couronné par la Société de médecine de Caen.

## BELLES-LETTRES.

*Fables*; par le baron de STASSART, de l'Académie royale de Belgique, de l'Institut de France, etc. Septième édition, augmentée d'un huitième livre. Un vol. in-8 de 104 pages. — Paris, Paulin.

## HISTOIRE.

*Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'histoire de la Révolution française*; par M. A. THIERS. Tome VII. Livraisons 67 et 68. In-8 de 112 pages, avec une vignette. — Paris, Paulin.

Il paraît une livraison le jeudi de chaque semaine.

*Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, écrite avec les documents inédits aux archives des affaires étrangères, 1800-1815; par ARMAND LEBREYRE. Tome III. Un vol. in-8 de 324 pages. — Paris, Pagnerre.

*L'ouvrage aura 4 volumes.*  
*Sancti terre*, général de la république française; sa vie politique et privée écrite d'après des documents inédits laissés par lui, et les notes d'Augustin Sarrétes, son fils aîné; par A. CARRO. Un vol. in-8 de 408 pages, avec un portrait. — Paris, Ledoyen.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

# DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOUS LA RAISON SOCIALE : L. G. MAGNANT ET C<sup>e</sup>, CRÉÉE SUIVANT ACTE PASSÉ DEVANT M<sup>r</sup> FOULD, NOTAIRE A PARIS, LE 19 DÉCEMBRE 1846.

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 fr. chacune, dont moitié seulement est appelée.

Le capital de DEUX MILLIONS exigé par l'article 51 des statuts étant souscrit,

## LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE PAR ACTE DU 23 JUILLET 1847,

Et elle va commencer ses opérations sur plus de 2,500 hectares dont elle est propriétaire.

Agent de change de la Compagnie, M. BOULEAU. — Banquiers de la Compagnie, MM. BAUDON et C<sup>e</sup>.

En vertu de l'art. 10 des statuts, le premier cinquième des actions souscrites est appelé dès ce jour. Les versements s'effectueront à la caisse de la Compagnie, et seront, dans les trois jours, en vertu de l'art. 25 des statuts, d-postés à la Banque de France.

On délivre encore des Actions au siège de la Compagnie, rue de la Madeleine, 51.

Les actions sont payables de mois en mois, par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0. Le CAPITAL EST GARANTI par les terrains acquis. Pour la province, envoyer franco les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon de poste, ou un mandat à vue sur Paris.

La Société, étant définitivement constituée, va se pouvoir auprès du gouvernement afin de se constituer en SOCIÉTÉ ANONYME.

Les opérations mêmes de la Compagnie ASSURENT ÉVIDEMMENT aux Actionnaires des BÉNÉFICES qui dépasseront, en moins de trois années, ceux qu'ont réalisés jusqu'à ce jour les entreprises les plus florissantes. Le pays a compris déjà tout ce qu'il tire de grand et de national cette association. Il en apprécie surtout le but, qui est de donner du travail à tant de bras qui sont inoccupés, et d'accroître la richesse territoriale par la fructification de plus de CENT MILLE HECTARES DE TERRE chaque année.

Les Prospectus et les Actes de Société se distribuent au siège de la Compagnie, et sont envoyés FRANCO aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

La Compagnie accueille toutes les propositions de ventes de terres incultes qui lui sont faites par des particuliers ou des communes.

## REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

### Librairie d'Agriculture

de Mme veuve BOUCHARD, rue de l'Écuyer, 7, à Paris.

**Traité des CHÈVRES de CHASSE ET AUTRES,** comprenant à la fois le mode d'élevage, l'art de les dresser, les moyens de reconnaître et guérir leurs maladies; avec six planches très-bien gravées sur acier, par M. DE VILLIERS, représentant les diverses espèces. 10 s.

Le même, fleurs colorées. 10 fr.

**LE VIEUX CHASSEUR,** par DEVERGÉ; ouvrage le plus complet sur ce sujet, au point de vue de la pratique, avec gravures sur acier, indiquant la manière de tirer et de gérer dans toutes les positions où l'on se trouve, avec le jeu de 1844. 10 s.

**LE VIEUX PÊCHEUR,** ou Traité de la Pêche à la ligne, à l'épave, à la seine, à la nasse, à la véroue, à la truelle, à l'échiquet, etc.; avec vingt-quatre gravures, dont seize indiquant la manière de tirer le poisson. 10 s.

**ESSAI DE VÉTÉRINAIRE,** ou l'Art du Vain de limer; suivi d'un Traité des Maladies des Chiens et des Chats. In 8. 10 s.

**GUIDE ET HYGIÈNE DES CHASSEURS,** contenant la chasse à courre et à tir; par M. le comte de LANGLE. In-8. 5 fr.

### Librairie protestante

DE L. DELAY, rue de la Harpe, 10, à Paris.

C'est particulièrement à ceux de nos lecteurs protestants qui viennent à Paris pour la première fois, que nous adressons notre recommandation de la maison DELAY, située dans le quartier où résident plus volontiers les étrangers. Elle est l'agence de la société des traités religieux de Paris.

C'est à l'établissement qui possède, en France, l'assortiment le plus complet de Bibles et Nouveaux Testaments en diverses langues, et de livres religieux de tous pays en français et en anglais. On peut y abonner à tous les journaux religieux protestants.

### Articles de chasse ET de pêche.

M. FEBVAIRD, fournisseur de la maison du roi, ancienne maison Cavaux, rue Coquillière, 45.

Tout ce que nous avons de plus remarquable dans ce genre, comme aussi beaucoup de nouveautés, nous en avons fait un choix particulier, comme aussi beaucoup de nouveautés, nous en avons fait un choix particulier, comme aussi beaucoup de nouveautés, nous en avons fait un choix particulier.

Un volume par département.

Suivi du Dictionnaire de toutes les communes, et de cartes remarquables de chaque département, et accompagnées d'une Carte colorée, revue d'après les documents les plus récents.

CHACUN VOLUME REVU AU CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT PAR LES PERSONNES LES PLUS COMPÉTENTES DÉSIGNÉES OFFICIELLEMENT PAR MM. LES PRÉFETS.

En vente : CHER, NIÈVRE, SAONE-ET-LOIRE. — A peu près terminés : INDRE, CÔTE-D'OR, SEINE-ET-MARNE, HAUTE-MARNE. — A paraître prochainement : AUBE, MARNE, AISNE, OISE, ARDENNES, LOIRE-INFÉRIEURE.

Le prix de chaque volume est de : Broché, 4 fr. 50; à 4 fr. 75; et 2 fr. » Cartonné, 4 fr. 75; à 5 fr. 12; et 2 fr. » Demi-reliure, 2 fr. » à 2 fr. 25; et 2 fr. » Outre le volume complet destiné à l'enseignement primaire supérieur et nous en serait à tout le moins un bon douze la carte de chaque département, un public, par l'enseignement primaire, un extrait sous ce titre :

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE 4 vol. in-18. Cartonné 5 fr.

### LE PLAN UNIFORME ADOPTÉ POUR CHACUN DES VOLUMES EMBRASSE LES DIVISIONS SUIVANTES :

Topographie physique, divisée en : Topographie hydrographique du département; Vallées, arrières-vallées et principaux vallons; Étangs, lacs et oris; Cours d'eau et canaux; Routes et chemins; Histoire naturelle du département.	Étymologie; — Principes de division; — Détails particuliers sur chaque administration spéciale; — Nomenclature, population et répartition des communes en ce qui concerne les cantonnements; — Documents statistiques; — Terroirs; — Population; — Naissances; — Décès; — Mariages; — Rapports officiels statistiques; — Établissements d'utilité publique.	Industrie et commerce, divisés en : Agriculture; Animaux domestiques; Exploitation des mines et carrières; Industrie manufacturière; Commerce.	Biographie départementale; Liste des notabilités qui ont administré ou représenté le département; Archéologie départementale; Bibliographie départementale.
---	---	--	---

5° Un Dictionnaire descriptif des communes, lieux remarquables, rivières et cours d'eau du département, terme le volume.

6° Une Carte colorée l'accompagne.

### Baccalauréat ès-lettres.

Institut complémentaire de lettres classiques, rue des Fossés-Saint-Victor, 25.

Le père de famille qui prendrait intérêt à notre revue nous saurait gré de leur annoncer que les cours professés par MM. A. DEUAYGNE et P. G. DE VILHÉJIEU n'ont point d'interruption pendant les vacances. Le nouveau cours de mathématiques ouvert le 5 août, pour mettre les élèves malheureux dans la saison actuelle en état de réparer leur échec aux examens d'octobre. — Internes et externes.

### Chocolat Desbrières.

A la pharmacie, rue Lepelletier, 9, presque en face de l'Hôtel.

C'est PURGATIF À LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins; son goût est des plus agréables, c'est un médicament sûr qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, il n'a ni opioréisme sur tous les autres purgatifs généralement reconnus. Une instruction sur ses divers propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 4 fr. 50 c.

### Fusils-Lefauchoux.

rue de la Bourne, 10, Arquebuser ordinaire de S. A. R. Maré de Neuchâtel.

M. LA FAUCHEUX est recommandé à nos lecteurs par trois brevets acquis dès 1845, et quatre médailles aux expositions nationales et à la société d'encouragement. Successeur de la maison PAULY, M. Lefauchoux, directeur, transformant l'ancien de son perfectionnement, et trouvant, en 1852, après de nombreuses améliorations, l'heureuse simplification du fusil actuel. Ces divers perfectionnements et la bonne confection des carabines appliquées à son perfectionnement, et trouvant, en 1852, après de nombreuses améliorations, l'heureuse simplification du fusil actuel. Ces divers perfectionnements et la bonne confection des carabines appliquées à son perfectionnement, et trouvant, en 1852, après de nombreuses améliorations, l'heureuse simplification du fusil actuel.

### Papeterie de luxe.

Maison MARION, cité Bergère, 14. M. MARION

apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément plaire à la maison en premier lieu; mais les nombreux détails qui composent la papeterie de luxe ont été l'objet de ses soins; il ne s'est pas borné à leur donner à tous une forme plus élégante et plus distinguée, ses commandes aux premières fabriques ont eu pour résultat de contribuer encore au perfectionnement de la qualité. Le public égaré de l'oubli l'empêche de reconnaître dignement l'œuvre de son art et de persévérer par l'empressement qu'il a montré à s'adresser à la papeterie Marion. Nous ajouterons, à la louange de cet habile et infatigable fabricant, qu'il ne s'est pas enfoncé dans sa voie éternelle; il est toujours maintenu dans cette voie du progrès et a réussi à donner à l'enveloppe un avantage important qui lui manquait. Aujourd'hui, les lettres de France, bien que enchevêtrées et sous enveloppe, peuvent recevoir et conserver le timbre de la poste, qui porte l'assurance de l'authenticité de leur date. Cette heureuse innovation a reçu l'approbation complète de M. le ministre des finances.

La papeterie Marion ne s'adresse pas seulement au monde élégant; elle est largement assortie pour satisfaire à tous les besoins de la correspondance intime aussi bien qu'à ceux de la correspondance administrative et commerciale.

### Portraits au Daguerreotype

de M. MAUCOMBLE, peintre, 26, rue de Grammont.

De l'avis de l'Académie des sciences, de M. Arago et dix autres des plus compétents, M. Maucouble est celui de nos artistes photographes dont les belles épreuves colorées approchent le plus près de la perfection. Nos lecteurs peuvent s'en convaincre en s'arrêtant devant les cadres qui s'exposent rue de Grammont, et au Palais-Royal, galerie de Valoy, no 116. Quelques-uns sont le portrait vivant des acteurs les plus en vogue de Paris.

### Propriété littéraire.

Étude de M. GALLARD, avocat, rue du Faubourg-Poissonnière, 5 h s.

M. Gallard a été nommé par le ministère de M. Halpin, notaire à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 68, le 43 août 1847, 3 midi précis, du droit de propriété et de jouissance de la deuxième édition de la Biographie Méthode, contenant les exemplaires tirés, au nombre de 5,500 livraisons, 43 295 volumes, et une partie du manuscrit du ouvrage volume. Mis à prix, outre les charges, 4,000 fr. S'adresser : 48 avenue de Gallard, avenue de la Chapelle d'une copie du cahier d'enchères; 2° à M. Halpin, notaire, de po-

sitaire de la minute du cahier d'enchères; 5° à M. Geoffroy, à l'ocul, rue d'Argueil, 41.

### Réparation des Cachemires.

Madame LEHOU, brevetée de la reine, précédemment parr de la Bourne, 6, vient, pour cause d'agrandissement, de transférer ses ateliers rue Saint-Marc-Feytaud, 18.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires de tous les pays, les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties désirables; exactitude, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de tissus pour fonds de chaises, de franges et de lisières en cachemire.

### Vente APRÈS DÉCÈS DE M. LE DOCTEUR Lisfranc.

rue du Regard, 7. Les 10, 11, 12 août 1847, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi.

Nous avons l'honneur de l'indication de la vente du docteur LISFRANC, présentateur suffisamment autorisé à nos lecteurs par l'authenticité de divers objets qui ont appartenu à Napoléon et à Joséphine, et qui sont en tous cas, au moins de ce célèbre chirurgien, un nombre remarquable de services rendus à des personnes éprises. Les personnes auxquelles le souvenir de l'empereur est resté cher ne peuvent pas sans doute que ces objets ne leur soient devenus la propriété de l'étranger.

On retrouvera un très-beau bureau à cylindre et un fauteuil provenant du cabinet de l'empereur Napoléon à la Malmaison, et sur lequel l'empereur travaillait constamment.

Un case en argent doré, ayant appartenu à l'impératrice Joséphine.

Un bracelet en argent, ayant appartenu et servi l'empereur.

Plusieurs bracelets en or, des bijoux, croix, épilans, boucles d'oreilles, pendants et bagues en brillants, argenture, services en vermeil, tableaux, gravures, livres, instruments de chirurgie.

Une très-belle selle ornée de garnie en argent, plusieurs fusils de chasse, dont un de Lepage, garni en argent, offerts à M. Lisfranc par le général Lavaur.

500 bouteilles de très-bons vins de Tokai, Malvoisie, Madère, Xérès, Porto, etc.

Médailles, bronzes, lacs, rideaux, coussins, bijoux, cravates, portefeuilles, batterie de cuisine, et quantité d'autres objets.

Il y aura exposition du mobilier, les dimanche et lundi 8 et 9 août, de midi à cinq heures.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Du-rocher, commissaire-priseur, rue des Bous-Huants, 28, chargé de procéder à cette vente.

Librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et C<sup>e</sup>, rue Richelieu, 60, à Paris.

## GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE, CLASSIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE,

Par M. BAIN, directeur de l'École normale primaire de l'Yonne, et M. QUANTIN, archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques;

UN VOLUME PAR DÉPARTEMENT.

Le prix de chaque volume est de : Broché, 4 fr. 50; à 4 fr. 75; et 2 fr. » Cartonné, 4 fr. 75; à 5 fr. 12; et 2 fr. » Demi-reliure, 2 fr. » à 2 fr. 25; et 2 fr. » Outre le volume complet destiné à l'enseignement primaire supérieur et nous en serait à tout le moins un bon douze la carte de chaque département, un public, par l'enseignement primaire, un extrait sous ce titre :

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE 4 vol. in-18. Cartonné 5 fr.

### LE PLAN UNIFORME ADOPTÉ POUR CHACUN DES VOLUMES EMBRASSE LES DIVISIONS SUIVANTES :

Topographie physique, divisée en : Topographie hydrographique du département; Vallées, arrières-vallées et principaux vallons; Étangs, lacs et oris; Cours d'eau et canaux; Routes et chemins; Histoire naturelle du département.	Étymologie; — Principes de division; — Détails particuliers sur chaque administration spéciale; — Nomenclature, population et répartition des communes en ce qui concerne les cantonnements; — Documents statistiques; — Terroirs; — Population; — Naissances; — Décès; — Mariages; — Rapports officiels statistiques; — Établissements d'utilité publique.	Industrie et commerce, divisés en : Agriculture; Animaux domestiques; Exploitation des mines et carrières; Industrie manufacturière; Commerce.	Biographie départementale; Liste des notabilités qui ont administré ou représenté le département; Archéologie départementale; Bibliographie départementale.
---	---	--	---

5° Un Dictionnaire descriptif des communes, lieux remarquables, rivières et cours d'eau du département, terme le volume.

6° Une Carte colorée l'accompagne.



**Le tombeau de M. Perry, au Père-Lachaise, par le sculpteur Motelli de Milan.**

Il y a deux ans à peine une noble dame, belle et riche, habitait une magnifique villa près du lac de Côme, séjour enchanté dont les Italiens parlent aux étrangers avec tant d'enthousiasme, que ceux qui ont vu l'Italie, sans le visiter, passent, à leurs yeux, pour mépriser l'une de ses principales merveilles.

Après du lac de Côme est située la ville qui lui a donné son nom. La noble dame faisait de temps en temps des excursions à la ville de Côme pour assister aux représenta-

tions du théâtre, pour jouir des chefs-d'œuvre de la musique, la passion des Italiens. Elle y entendit chanter un jeune homme d'une beauté remarquable, auquel des manières distinguées et une éducation supérieure à celle de la plupart des artistes avaient attiré la bienveillance et la considération de la meilleure société de la ville. Il était étranger comme elle : il était Français. Elle voulut le connaître, l'invita à venir se faire entendre dans ses salons. Le jeune homme ne tarda pas à inspirer à la belle étrangère cet affectueux



A. PIERRE. ANTONIN. PERRY.  
SAVETTE JULIE VEUVE COMTESSE DE PAHLEN.

Tombeau élevé par madame la comtesse de Pahlen à la mémoire de P. A. Perry, son mari, exécuté par M. Motelli Gastano.

intérêt qui rayonne toujours autour d'un noble caractère au milieu de cette aventureuse carrière d'artiste voyageur, où les qualités morales méritent d'autant plus d'être estimées qu'elles sont malheureusement plus difficiles à conserver. Elle apprit qu'appartenant à une famille honorable de Bordeaux, qui n'avait rien négligé pour son éducation, il venait d'être reçu docteur médecin lorsque, poussé irrésistiblement par son amour inné de la musique, il avait secoué le joug de la science hippocratique pour se livrer corps et âme à l'art enchanteur de Rossini. Artiste elle-même par le cœur, elle comprit, elle apprécia cette généreuse passion de l'art. Finalement, et cela devait être, elle aima le beau jeune homme et en fut aimée. Elle était veuve, elle était libre, et comme le dévouement accompagne toujours le véritable amour, son rang, ses honneurs, sa fortune, elle voulut tout donner, mieux encore, tout sacrifier à son amant, en lui donnant sa main ; de sorte qu'on ne sait vraiment qui admirer le plus, ou celle qui fait sans regret de pursils sacrifices, ou celui qui les mérita par ses belles qualités.

Environ six mois après, un modeste équipage stationnait un matin devant l'église du Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Une jeune femme, simplement vêtue d'une robe de taffetas violet, le front ceint d'une couronne de fleurs, descendait lestement d'une voiture sans armories. Elle entra dans l'église, donnant le bras à un jeune homme calme et grave, en habit noir et en gants jaunes. C'étaient les deux futurs époux que le prêtre allait unir devant l'autel.

Et certes, nul au monde, en voyant cette belle et jeune femme si simplement, si modestement mise, nul au monde

n'eût supposé qu'elle égalait en richesses les plus riches, et en noblesse les plus nobles de son pays. Mais comme si elle eût pressenti que la main de Dieu était prête à dénouer un lien qu'elle voulait rendre indissoluble, non contente d'avoir contracté son mariage selon toutes les formalités de nos lois civiles et religieuses, elle voulut encore le faire consacrer par le rite de la religion grecque, qui était la sienne. Les nouveaux époux, rayonnants de bonheur et d'espérance, partent de nouveau pour l'Italie ; à peine arrivés à Trieste, ils s'empressent de remplir le pieux devoir d'une nouvelle consécration religieuse de leur mariage. Mais, ô fatalité ! le lendemain même de la cérémonie, le jeune homme tombe malade, et dix-sept jours après il expire entre les bras de son épouse désolée ! Décrire la douleur de cette jeune femme ainsi subitement frappée dans ce qu'elle aimait le plus au monde, serait absolument impossible. Nous ne ferons que citer les paroles d'un témoin oculaire, de Motelli, habile artiste de Milan, qu'elle chargea de sculpter le tombeau de son mari : « Quand madame la comtesse se présenta à moi, nous a raconté Motelli, je la trouvai tellement changée, qu'elle me fit pitié. »

Cette douleur navrante fit en effet sur le cœur de l'artiste milanais une si profonde impression, que s'identifiant pour ainsi dire avec elle, il la dignement reproduit sur le bas-relief en marbre qui décore la chapelle érigée en l'honneur du défunt. C'est au Père-Lachaise que repose le corps de M. P. C'est au haut d'un monticule qui domine bien des tombeaux de morts illustres, et d'où l'on découvre tout Paris, que s'élève la chapelle sépulcrale. Bien qu'elle soit in-

chevée, il nous a été permis de pénétrer dans l'intérieur et d'admirer le bas-relief. Ce n'est pas sans émotion que nous avons examiné cette touchante image d'une douleur éternelle. Cette femme voilée, penchée sur une tombe qu'entourent des saules pleureurs, les yeux fixés sur une couronne de fleurs déposée à terre, c'est bien la veuve inconsolable pleurant la mort d'un époux éternellement aimé. Ce morne désespoir, cette douleur poignante, mais concentrée, cette muette contemplation de la couronne nuptiale, symbole d'un bonheur évanouï pour jamais, tout ce que la parole ne saurait dire, l'âme de l'artiste l'a senti, et le savant ciseau du sculpteur l'a exprimé sur le marbre.

Au dessus du bas-relief est un médaillon représentant une belle tête de jeune homme, c'est le portrait de l'époux, qui est, comme l'image de la veuve, d'une grande ressemblance. L'ensemble du monument est un beau morceau de haute et sérieuse sculpture. La draperie est irréprochable, la tête, les cheveux, les mains sont soigneusement modelés.

Il nous a été permis de dire que Motelli est sorti victorieux de cette épreuve difficile. Tout est largement traité dans ce magnifique bas-relief. Nous ne craignons pas de le répéter, l'âme de l'artiste s'est élevée à la hauteur de son sujet, et l'inspiration ne lui a pas fait défaut. En un mot, le sculpteur milanais a dignement répondu à la confiance de la noble étrangère qui l'a chargé d'éterniser sur le marbre sa douleur aussi profonde que légitime.

P. C.

**Correspondance.**

*A. M. F. de R.* — C'est un objet dont nous nous occupons. Nous avons déjà recueilli quelques spécimens. Vous en aurez bientôt une preuve, monsieur. Nous tâcherons de vous donner avec le temps satisfaction complète.

*A. M. Ch. G., à Batignolles.* — On vous a répondu par la poste ; mais votre adresse étant imparfaitement indiquée, on vous répond encore tel, monsieur, que vous êtes dans l'erreur sur l'insertion de l'article comme sur le nom de l'auteur.

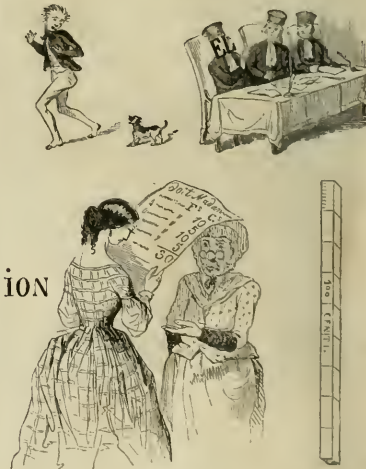
*A. M. Ch. B., à Bourges.* — Nous ne pourrions de longtemps, monsieur, vous accorder une place. Votre talent aurait le temps de mourir et d'être éprouvé avant cette insertion.

*A. M. F., à Paris.* — Nous ne publierions point votre lettre, monsieur, ne pouvant partager vos terreurs au sujet de la puissance en question. Lisez dans notre numéro d'aujourd'hui un article sur les *Foscari* de Venise, et soyez en repos pour vos petits-neveux.

*A. M. A. B., à Paris.* — Est-ce possible, monsieur ? Il y a tel personnage, dites-vous, qui pourrait faire vendre à la Bourse tout le Grand Livre de la dette publique, se mettre au lit pour deux jours, et se lever le troisième jour possesseur de la moitié du capital national. Ce sont là des jeux d'une fantaisie par trop excentrique. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à nous mêler de ces affaires.

*A. M. T.* — Vous vous intéressez à l'éléphant du Cirque, aux hommes-crapauds du Cirque. Si votre lettre était signée, nous publierions votre nom tout au long, pour vous recommander à la reconnaissance de vos clients.

**Rébus.**



EXPLICATION DE DERNIER REBUS.

La beauté plaît d'abord, mais on s'en lasse et l'esprit ne vient à son aide.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACROIX et Co n° 12, rue Damiette, 2.